

## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

### **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE**

Etablissement de crédit et courtage d'assurance, société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier au capital de 30 982 912,20 €

Siège social : 94 rue Bergson, 42000 Saint Etienne

Inscription au registre du commerce de St Etienne 380 386 854 00018, APE – 6419 Z

Cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

## SOMMAIRE

PARTIE A - RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2012 .....	3
I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	3
a. <i>Changements de principes et méthodes comptables</i> .....	3
1. Application du référentiel IAS/IFRS.....	3
2. Changements de méthode comptable.....	3
b. <i>Evolution du périmètre de consolidation</i> .....	3
II. RESULTATS CONSOLIDES .....	3
a. <i>Environnement économique et financier</i> .....	3
b. <i>Résultats consolidés</i> .....	4
III. STRUCTURE FINANCIERE .....	5
a. <i>Les Fonds propres consolidés</i> .....	5
b. <i>Les ratios prudentiels</i> .....	5
c. <i>Les parties liées</i> .....	6
IV. RESULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	6
a. <i>Définition des secteurs d'activité</i> .....	6
b. <i>Analyse des résultats par secteur d'activité</i> .....	6
V. LES FACTEURS DE RISQUES .....	7
PARTIE B - COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012 .....	37
PARTIE C - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DES RAPPORTS FINANCIERS .....	79
PARTIE D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES.....	80

## **PARTIE A - Rapport d'activité sur le premier semestre 2012**

### **I. Présentation des Etats Financiers**

#### ***a. Changements de principes et méthodes comptables***

##### **1. Application du référentiel IAS/IFRS**

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

##### **2. Changements de méthode comptable**

(Cf Notes Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 - 1 Principes et méthodes applicables dans le groupe)

#### ***b. Evolution du périmètre de consolidation***

(Cf Notes Annexes aux Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 - 2.1 Evènements significatifs de la période)

### **II. Résultats consolidés**

#### ***a. Environnement économique et financier***

France : L'activité cale et aura du mal à repartir

Le premier semestre 2012 a été marqué par un ralentissement profond de l'activité française sur fond de fortes tensions sporadiques liées à la crise des dettes souveraines européennes. La France a évité de justesse la récession technique (deux trimestres de croissance négative) et son activité est restée stable au premier trimestre (+0% t/t). L'économie ne peut compter sur sa demande intérieure et de moins en moins sur les exports, freinées par l'affaiblissement de la demande de nos principaux partenaires européens.

La demande des ménages et des entreprises a en effet été fragilisée par cette situation conjoncturelle difficile ainsi que par un ensemble de freins structurels. La consommation privée a souffert du léger recul du pouvoir d'achat des ménages, résultant du ralentissement des revenus nominaux et d'une inflation toujours élevée (+2,3% a/a en moyenne sur le trimestre). Elle a également pâti de la dégradation de la situation sur le marché du travail. Dans un contexte de perte de profitabilité et de ralentissement économique, les entreprises sont, en effet, enclines à limiter leurs effectifs. En conséquence, le chômage continue sa progression (9,6% en France métropolitaine au T1 2012), une tendance difficile à enrayer. L'ensemble de ces facteurs agit par ailleurs sur le moral des ménages, peu incités à dépenser. La consommation a ainsi faiblement progressé au premier trimestre (+0,2%) et, au vu des dernières informations disponibles, reculerait légèrement au deuxième trimestre (-0,3% t/t).

Les entreprises sont également fragilisées. Elles disposent de marges de manœuvre réduites sur le plan financier (faible niveau des profits, pression fiscale accrue) et ont du mal à écouler leurs produits, notamment à l'étranger

(ralentissement des exportations +0,3% t/t après +1,1% t/t). Le manque de visibilité, étant donné les incertitudes entourant la crise des dettes souveraines, des perspectives d'activité orientées à la baisse et des capacités de production excédentaires, les poussent à reporter leurs décisions d'investissement et à réduire leurs stocks. Au premier trimestre, l'investissement des entreprises non financières a ainsi baissé de 1,4% t/t. Ce chiffre s'explique aussi par un effet de contrecoup après d'importants achats de matériels de transport réalisés par les entreprises à la fin 2011. Les entreprises ont, par ailleurs, poursuivi le déstockage entamé au trimestre précédent (environ 2 milliards d'euros en volume). Au deuxième trimestre, le niveau toujours bas des enquêtes de confiance auprès des chefs d'entreprises et l'absence d'amélioration sur le front conjoncturel suggèrent un investissement toujours déprimé (quasi stable) et la poursuite du mouvement de réduction des stocks (à un rythme plus modéré).

Une phase de reprise très modeste devrait succéder à ce premier semestre atone. Les moteurs intérieurs de croissance se remettraient en route très lentement. Sous l'hypothèse d'une accalmie très progressive de la crise des dettes souveraines, une meilleure visibilité et l'amélioration des perspectives de croissance contribueraient à relancer modestement l'investissement (+2% en 2013 après 0,6%). Les entreprises pourraient également bénéficier d'un léger redressement de leurs marges tiré par la recherche de gains de productivité (effort sur les effectifs). Après une longue période de quasi-stabilité, la consommation privée pourrait, quant à elle, retrouver un peu plus de vigueur (+0,9% en 2013 après +0,1%). Le pouvoir d'achat des ménages serait en légère hausse en raison d'une amélioration des revenus nominaux, soutenue par une reprise modeste de l'emploi (notamment mesures publiques en faveur de l'emploi), et par le ralentissement progressif de l'inflation. Les ménages pourraient également choisir de réduire légèrement leur épargne dans une hypothèse d'amélioration de la situation conjoncturelle (le taux d'épargne a dépassé les 16% en 2011).

L'activité accélérerait très modestement en passant de 0,3% en 2012 à +1,1% en 2013. Au-delà de l'évolution de la situation sur le front de la crise des dettes souveraines, notre prévision pourrait être infléchie au regard de l'impact des nouvelles mesures publiques (en particulier en 2013). Notamment, certaines dispositions destinées à soutenir l'économie (hausse de l'allocation rentrée scolaire, créations d'emplois publics, baisse du taux de l'IS pour les PME, création d'une Banque publique d'investissement...) risquent d'être compensées par l'effort important requis pour atteindre l'objectif de déficit de 3% en 2013 (environ 30 milliards). Les mesures de durcissement fiscal cibleraient notamment les revenus élevés, les revenus de l'épargne et les grandes entreprises.

## ***b. Résultats consolidés***

### Les principaux chiffres de la société –mère

Avec plus de 10.7 milliards d'euros, l'épargne collectée progresse de + 4.06 % sur un an avec un dynamisme particulièrement marqué sur la collecte monétaire (+17.9%).

Les encours de crédit s'élèvent à 7 milliards d'euros (+5.7 %) sur 1 an.

Les crédits habitats augmentent de 6% sur un an, les crédits d'équipement de +6.3 % alors que les crédits consommation sont en baisse (-7.4%).

Concernant l'offre de services et assurances, les contrats IARD progressent de 3,8 % sur un an.

Les résultats positifs de l'activité commerciale s'accompagnent également d'un succès croissant en matière de conquête grâce à l'acquisition de 10 181 nouveaux clients sur les six premiers mois 2012.

#### L'activité du groupe

Le PNB généré par la caisse sur la période s'affiche à 138.6 millions d'euros en baisse de 7.1 %. Cette évolution s'explique par l'évolution du PNB portefeuille à -28 % (absence de dividendes CASA en juin 2012 contre 10.4 M€ en juin 2011).

La Caisse Régionale de Crédit Agricole enregistre une hausse de ses charges de fonctionnement de 2.6 %.

Au niveau des risques, le taux de créances douteuses est en baisse. Il s'affiche 2.35 % à fin juin 2012 contre 2.55% à fin juin 2011, le taux de couverture s'affiche à 73.8%.

Le résultat net social s'affiche à -17 %

Le résultat consolidé atteint 39.8 millions d'euros à fin juin 2012.

La contribution du sous groupe COFAM (financements spécialisés) est de 13.3 millions d'euros, soit 33 % de la performance globale.

### **III. Structure financière**

#### ***a. Les Fonds propres consolidés***

Les capitaux propres atteignent 1 313 M€ au 30 juin 2012 contre 1 265 M€ au 31/12/2011, la variation principale est la suivante :

Variation de capital des caisses locales 14,4 M€

Résultat semestriel => + 39,8 M€

Dividende versé => - 9,1 M€

#### ***b. Les ratios prudentiels***

A fin décembre 2011 le ratio Bâle II s'élevait à 17.98 %.

Le groupe représente une structure financière solide et dispose des capitaux propres nécessaires pour assurer ses propres ambitions de développement ainsi que celle du groupe Crédit Agricole SA.

### ***c. Les parties liées***

Les principales parties liées sont présentées dans la partie « Notes Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 – 2.3. Parties liées ».

## **IV. Résultats par secteur d'activité**

### ***a. Définition des secteurs d'activité***

Du fait de l'organisation interne du groupe crédit Agricole, et compte tenu des éléments réglementaires, les activités de chaque entité « élémentaire » peuvent se rattacher pour l'essentiel à deux secteurs pour la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire :

- banque de proximité en France
- activité de financement locatif

### ***b. Analyse des résultats par secteur d'activité***

L'analyse des résultats par secteurs d'activité va porter sur l'activité de financement locatif.

#### **Une activité commerciale bien orientée**

Le groupe COFAM et ses deux sociétés opérationnelles LOCAM et SIRCAM ont stabilisé leur activité à un bon niveau, percevant ainsi les fruits de leur investissement dans un réseau commercial largement implanté dans toutes les métropoles régionales.

La production (nouveaux financements accordés et mis en place sur le premier semestre 2012) s'inscrit à 200,65 M€ à fin juin et permet de maintenir un niveau d'encours sur le Groupe de 761,33 M€.

La marge financière globale progresse quant à elle de 5% à 42,8 M€ (contre 41 M€ à fin 06/2011).

#### **Une montée des risques sous contrôle**

La montée des risques constatée sur l'exercice 2011, résultant notamment du contexte économique et de la recrudescence des défaillances d'entreprises, se stabilise en terme de masse litigieuse. Toutefois, les mesures engagées pour amortir l'effet de cette dégradation, par une révision des modalités de collaboration commerciale et la mise en œuvre d'instrument de couverture des risques, permettent d'enregistrer une inflexion sur le front du coût du risque qui baisse de 19% d'une année sur l'autre.

Pour le second semestre 2012, le dynamisme de l'activité devrait être consolidé, malgré l'atonie qui continue d'affecter le climat général des affaires.

Positionnées sur le marché des équipements à usage professionnel, dont la demande s'avère généralement moins sensible à la conjoncture, le groupe anticipe un accroissement du rythme de progression de son activité, grâce à l'intensification de la prospection commerciale et à la montée en puissance du réseau commercial.

## Principales évolutions à venir

Si le contexte de taux et son impact sur les coûts de refinancement restent tendanciellement favorables, la gestion des nouvelles contraintes du ratio de liquidité et l'exacerbation de la concurrence sur certains segments de marché devraient peser sur les marges.

L'innovation produit et l'enrichissement des services à destination d'une clientèle de Grands Comptes doivent permettre de renforcer les éléments de différenciation et de valoriser les éléments de l'offre.

## V. Les facteurs de Risques

V. LES FACTEURS DE RISQUES .....	7
5.1. LE RISQUE CREDIT .....	8
5.1.1. Objectifs et politique.....	10
5.1.2. Gestion du risque de crédit.....	11
5.1.3. Exposition.....	18
5.1.4. Le risque pays.....	22
5.2. RISQUES DE PRIX.....	23
5.3. RISQUES DE MARCHE .....	23
5.3.1. Principales évolutions .....	23
5.3.2. Gestion du risque .....	24
5.3.3. Exposition : activités de marché (Value at Risk).....	25
5.3.4. Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012.....	25
5.4 RISQUE ACTION .....	26
5.5. GESTION DU BILAN .....	27
5.5.1. Risque de taux d'intérêt global.....	27
5.5.2. Le risque de change.....	29
5.5.3. Les risques de liquidité et de financement.....	29
5.5.4. Politique de couverture .....	30
5.6 RISQUES OPERATIONNELS.....	31
5.6.1. Objectifs et politique.....	31
5.6.2. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance.....	31
5.6.3. Méthodologie.....	32
5.6.4. Assurance et couverture des risques opérationnels.....	33
5.7. RISQUES DE NON-CONFORMITE .....	33
5.7.1. Dispositif de contrôle interne.....	33
5.7.2. Tendances récentes et perspectives .....	36

Cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels le Groupe est exposé, leur ampleur et les dispositifs mis en œuvre pour les gérer.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.

- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

### **5.1. Le risque crédit**

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale n'est pas concernée par l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation.

### **La politique de gestion et de suivi des risques de crédit**

Les crédits sont mis en gestion par des services spécialisés qui s'assurent de la bonne réalisation des conditions fixées et ce en fonction des délégations accordées aux différents métiers « instructeurs » : taux, garanties, contreparties.

Le suivi et le recouvrement des risques s'appuient sur le dispositif suivant :

- Le traitement préventif du risque est organisé à partir d'un repérage des situations en anomalie sur la base des données Bâle 2 (défaut, dégradation de notation, EL...) et de critères de détection spécifiques (utilisation d'oc, documents comptables, dire d'expert ...) et des revues périodiques.
- Le diagnostic et le traitement du risque sont réalisés :
  - en Agence/Bureau :
  - au sein des services gestionnaires
  - au sein de la filière risques crédit.
  - par le Comité Mensuel des risques au quotidien,
  - par le Comité Paritaire Semestriel Recouvrement Amiable/Recouvrement Contentieux

Le recouvrement contentieux choisit la procédure adaptée.

La gestion du risque de crédit est assurée au niveau du siège par la filière risques crédit rattachée à la Direction financière et des risques de la Caisse Régionale. La filière risques crédit est composée d'unités spécialisées qui interviennent sur les différents marchés : recouvrement amiable particulier ; recouvrement amiable professionnel, entreprises et agriculture ; recouvrement contentieux et juridique

### **Le dispositif de revue de portefeuille**

La filière risques crédit, dans le cadre du dispositif risques annuel, organise régulièrement des revues de portefeuille en association avec les directions des crédits et des entreprises. Ces revues portent sur les risques latents détectés à partir des indicateurs bête 2 ou d'encours en anomalies, mais aussi à partir d'activités considérées comme sensibles. Ces revues font systématiquement l'objet d'un reporting au comité des risques de la Caisse Régionale.

### **Le dispositif de surveillance**

Le dispositif de surveillance par le Contrôle Permanent comprend notamment un cycle de quatre revues de portefeuille réglementaires par an. Elles s'appuient sur les indicateurs Bête 2, permettant de sélectionner les contreparties par segment de notation avec notations dégradées et encours significatifs.

- . Deux revues portent sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contrepartie de la Caisse Régionale dont les résultats font l'objet d'une communication à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.
- . Deux revues portent sur les principaux encours dégradés. Elles font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

Des contrôles permettent la réalisation d'analyses périodiques sur différents thèmes et alimentent des indicateurs risque qui font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

(Qualité de production/niveaux de risques, qualité du stock des crédits réalisés, qualité des garanties par génération prêts,...)

Un contrôle renforcé sur les filières économiques potentiellement dégradées permettant la mise en place de revues d'analyses complémentaires.

Le contrôle Permanent réalise annuellement en liaison avec la Direction Risques Groupe, une simulation de crise (stress tests) sur le portefeuille crédit de la Caisse régionale (stress macro économique, stress sectoriel et stress de concentration individuelle). Les résultats font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

La démarche ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) qui s'inscrit dans le pilier 2 de Bête 2 a été mise en œuvre au sein du groupe Crédit Agricole SA et de la Caisse Régionale.

Il s'agit de déterminer le capital interne nécessaire au regard des activités du Groupe et des entités.

Le dispositif ICAAP comprend un volet quantitatif destiné à mesurer les risques non pris en compte dans le pilier 1 de Bête 2 et un volet qualitatif lié à la maîtrise des risques et à l'identification des actions prioritaires dans ce domaine.

Les résultats font l'objet d'une communication au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

### Le système de notation

Sur les périmètres de la banque de Détail et de la banque Entreprise, les systèmes de notation de la Caisse Régionale reposent sur les modèles d'évaluation du risque à travers les outils déployés dans le Groupe Crédit Agricole.

## **Le provisionnement des créances**

Le provisionnement des risques crédits est coordonné par la Direction Financière et des Risques.

Il implique les services en charge du contrôle permanent, du contrôle comptable, du contrôle de gestion, du recouvrement amiable, du contentieux et les directions de marché concernées afin de préciser les bases de risques à considérer, sur le plan individuel et collectif.

Par ailleurs, les principes de provisionnement des risques crédit sont en adéquation avec les normes IAS/IFRS applicables aux banques.

Il se fait sur base individuelle et sur base collective, selon la méthodologie du groupe Crédit Agricole.

Le provisionnement des créances fait l'objet d'une revue semestrielle organisée par la filière risques crédit. En outre la Direction Financière et des Risques effectuent un reporting régulier au conseil d'administration sur les principales dotations aux provisions effectuées.

### **5.1.1. Objectifs et politique**

La Direction Générale propose la stratégie et les politiques risques et intervient notamment en arbitrage sur les dossiers ne respectant pas la stratégie ou les politiques risque.

Le Conseil d'Administration valide la stratégie et les politiques proposées.

Les directions, services et collaborateurs du siège et du réseau doivent respecter ces directives.

L'encadrement de la stratégie risques s'appuie sur la mise en place de limites globales et opérationnelles. La distribution est encadrée par un système de délégation décliné par marchés et par métiers pour tenir compte des différents risques.

Toute dérogation est du ressort de la Direction Générale.

#### **Le contrôle**

Le respect de la stratégie et des politiques crédit est contrôlé par:

- l'encadrement des réseaux,
- les différentes Directions,
- la cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit,
- le service Risque et Contrôle Permanent qui procède à des contrôles sur pièces et sur échantillon,
- le Contrôle périodique lors de ses missions siège ou réseau,
- le Comité des Risques de la Caisse Régionale (trimestriel) qui examine l'évolution des risques de contrepartie et des risques juridiques, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole est informé trimestriellement sur la situation des risques crédits.

## La division et les règles de partage du risque

La division et le partage du risque sont à privilégier dans toutes les opérations de crédit d'un montant significatif quel que soit le marché.

Sur le marché des entreprises, le partage du risque est la règle au-delà d'un certain seuil sachant que le partage peut être réalisé avec un établissement bancaire, une ou plusieurs caisses régionales, ou tout organisme spécialisé de type OSEO et Foncaris.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire assume la responsabilité des opérations qu'elle initie. Toutefois, au titre de ses missions d'organe central du réseau des Caisses Régionales, Crédit Agricole SA garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses Régionales.

Ainsi, en cas de risques importants dépassant les limites contractualisées, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire présente ses dossiers à Foncaris, établissement de crédit filiale à 100% de Crédit Agricole SA.

Après examen, au sein d'un comité ad hoc, Foncaris peut décider de garantir la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire (en général, à hauteur de 50%).

Le Crédit Agricole de Loire Haute-Loire détermine pour une période de 6 ans le seuil d'éligibilité de ses engagements au mécanisme de couverture mis en place par Foncaris. Ce choix a été validé par le Conseil d'Administration.

Les seuils ont été revus suite à l'évolution du corpus Foncaris. La réforme intervenue chez Foncaris permet notamment aux Caisses Régionales d'opter pour la couverture de risques à partir d'un certain seuil, la notion d'obligation de transmission des dossiers persistant pour un seuil correspondant au double du seuil optionnel. Par mesure de prudence, la Caisse Régionale a pris la décision de solliciter Foncaris dès dépassement du seuil optionnel.

En cas de défaut effectif, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire est indemnisée de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisement de tous les recours.

### **5.1.2. Gestion du risque de crédit**

#### Principes généraux de prise de risque

##### Les intervenants

Les différents acteurs opérationnels dans l'activité de distribution du crédit et donc dans la maîtrise du risque associé sont :

- Les réseaux commerciaux,
- Les réseaux technico-commerciaux qui assistent les réseaux,
- Les services d'instruction dans le cadre de leurs délégations,
- L'analyste crédit qui pour les dossiers importants des marchés spécialisés assure une seconde lecture des dossiers, rend et consigne un avis indépendant,
- Le Pré Comité Grands Risques, donne un avis pour les dossiers importants,
- Le Comité des Prêts,
- Le Conseil d'Administration,

- Les services de gestion des directions des Entreprises et du Développement - Local et du Développement Crédit et Assurance qui vont mettre en œuvre les crédits selon les conditions définies.
- Le Service Recouvrement Contentieux et Juridique qui va intervenir dans la gestion des comptes irréguliers par le recouvrement amiable ou le recouvrement contentieux.
- Le service Contrôle Permanent et Risque qui contrôle le respect des règles définies tant au niveau de la stratégie que des politiques risques. Il s'assure que les dispositifs de surveillance apportent une assurance raisonnable de la maîtrise des risques crédit. Dans le cadre de sa fonction, indépendante de toute ligne opérationnelle, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques donne un avis sur tout dossier ou événement sortant de la stratégie risque pour décision par la Direction Générale
- La Direction Générale décide des dérogations demandées par rapport à la stratégie et aux politiques risques.

### Le schéma délégataire

La distribution du crédit repose sur un système de délégation.

Les différents niveaux de délégation s'appuient sur divers critères tels que le métier exercé, l'encours global, le montant de l'opération ....

Les règles sont définies par ailleurs et font l'objet d'un contrôle régulier dans le cadre du dispositif de contrôle interne de la Caisse Régionale.

Les délégations sont définies et accordées par:

- le Conseil d'Administration pour le Bureau du Conseil, le Comité des Prêts Caisse Régionale et le Directeur Général,
- le Directeur Général pour les bénéficiaires des subdélégations.

Le Conseil d'Administration délègue au Comité des Prêts Caisse Régionale dans les limites opérationnelles :

- 50 M€ pour les Collectivités Publiques et les OLS (Organismes de Logement Social),
- 9 M€ par groupe pour les autres marchés.

Des grilles de délégation par marchés sont établies et mises à jour par les Directions concernées.

## **Méthodologies et systèmes de mesure des risques**

### Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

#### Description du dispositif de notation

La Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse Régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse Régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse Régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Ainsi chaque client fait l'objet d'une évaluation statistique et prospective, qui est intégrée dans le dispositif de l'instruction du crédit (distribution), de suivi et de maîtrise des risques.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse Régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

### Les règles Bale 2

Les règles Bâle II doivent donner une ampleur supplémentaire à la distribution du crédit.

Les usages de Bâle II concernent donc:

- Les scores d'octroi et les pré-attributions de crédit,
- Les délégations de crédit,
- La détection, le traitement et le suivi du risque potentiel ou avéré,
- La fixation du niveau de conditions de crédit et de garantie,
- L'évaluation et le calcul des provisions collectives, filières et individuelles,
- La gestion des situations débitrices et le renouvellement des concours court terme,
- Le suivi et la qualité des risques sur la production et le portefeuille de crédit.

La Caisse Régionale Loire Haute-Loire veut capitaliser sur le dispositif Bâle II pour bien sûr conforter sa gestion du risque.

Le développement d'un outil centralisé pour l'ensemble du Groupe Crédit Agricole a permis de rationaliser la gestion des tiers et des groupes. Cet outil permet de formaliser les processus multi intervenants et d'en assurer la traçabilité.

### Mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

### Dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance des risques du Contrôle Permanent repose sur un ensemble de mesures et de dispositions prenant en compte le respect des limites

globales d'engagement, des limites opérationnelles et des limites réglementaires (grands risques et risques bruts).

Les revues de portefeuille réglementaires prévues au CRBF - 97.02 modifié contribuent à s'assurer du respect de la politique et de la stratégie risques de la Caisse Régionale.

Les déclarations sur les grands risques et risques bruts permettent d'identifier les contreparties éligibles et de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.

Les stress tests crédit permettent de mesurer la capacité de résistance de la Caisse régionale.

Le dispositif ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) permet d'apprécier le niveau de couverture des risques par les fonds propres et la qualité du dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent.

○ Pour les principaux facteurs de risques, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- des limites globales, des règles de division des risques, par facteur de risque de marché, (etc...), formalisées sous la forme d'une « politique et stratégies risques » en vigueur. Ces limites ont été validées par l'organe exécutif et l'organe délibérant.

Chaque année, la Caisse Régionale fixe le dispositif risque crédit qui détermine les thèmes des revues thématiques à réaliser sur l'année. Ce dispositif risque est abordé avec la Direction Générale en Comité trimestriel des risques ; il peut faire l'objet d'amendement en cours d'année.

- des limites opérationnelles et des limites individuelles cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

Tout dépassement de limites fait l'objet d'un accord du Conseil d'Administration.

○ Contrôle des limites globales :

Le respect des limites fixées pour le Ratio de Solvabilité Européen et le taux d'évolution des encours de crédit de la Caisse Régionale rapporté à la croissance du marché est contrôlé par le service Contrôle Permanent et Risque qui alerte, le cas échéant, la Direction Générale et le Conseil d'Administration.

○ Contrôle des limites « réglementaires » :

A partir des déclarations trimestrielles sur les « Grands risques et risques bruts », le Contrôle Permanent et Risque s'assure :

- de la présence ou non de grands risques.
- du respect des limites réglementaires en présence de grands risques :

- Un rapport maximum de 25% entre l'ensemble des risques encourus du fait de ses opérations par bénéficiaire et le montant de ses fonds propres ;
- Un rapport maximum de 800% entre la somme des grands risques encourus et le montant de ses fonds propres

La Direction Générale et le Conseil d'Administration font l'objet d'une information le cas échéant, en cas de survenance de grands risques en Caisse Régionale.

- Contrôle des limites opérationnelles / individuelles:

A travers le cycle d'investigation des revues de portefeuille crédit (semestrielles) et de contrôles thématiques (trimestriels), le Contrôle Permanent et Risque s'assure du respect des limites opérationnelles / individuelles fixées pour les crédits syndiqués, les LBO, la promotion immobilière et de l'accord du Conseil d'Administration. Les résultats font l'objet d'une communication auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

La Direction Générale valide le dispositif de limites et son actualisation en Comité de Direction ; les éléments sont rapportés au Conseil d'Administration.

Les services gestionnaires effectuent des contrôles de niveaux 1 et 2.1. Le Contrôle Permanent et Risque réalise des contrôles de niveau 2.2, notamment dans le cadre des revues de portefeuilles.

Les reportings sont réalisés en « Comité des risques » trimestriellement, ainsi qu'auprès du Conseil d'Administration semestriellement, lors de la présentation des résultats des revues de portefeuilles réglementaires.

Toute dérogation est du ressort du Conseil d'Administration.

Réexamen des limites

Le Contrôle Permanent et Risque s'assure du réexamen à minima annuel des limites et sont présentées pour validation à l'organe délibérant.

Le dernier réexamen en Conseil d'Administration date de juin 2012.

- Stress tests crédit :

Les stress tests crédits réalisés sur le dernier trimestre 2011 à partir des données au 31/12/2010 ont permis de mesurer la capacité de résistance de la Caisse régionale notamment à travers l'évolution du ratio Bâle 2 sur 2011 et 2012.

Le ratio Bâle 2 se trouve renforcé du fait d'un résultat positif malgré un coût du risque en hausse. Il demeure au dessus des exigences réglementaires en s'affichant à 17.8% fin 2011 et à 19.2% fin 2012.

- ICAAP (Internal Capital Adequacy and Assessment Process) :

Le volet quantitatif du dispositif ICAAP (données au 31/12/2011) montre que les fonds propres de la Caisse régionale couvrent les exigences du pilier 2 de Bâle 2.

Les analyses effectuées dans le cadre de l'ICAAP qualitatif ( fréquence semestrielle ) montrent que le dispositif de maîtrise des risques et contrôle permanent de la Caisse Régionale est satisfaisant. Ce dispositif est maintenu sur 2012 et les actions de prévention poursuivies.

## Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

Les grandes contreparties font l'objet de revues réglementaires et de revues de portefeuilles régulières dans le cadre du dispositif risques annuel. En outre les contreparties qui entrent dans le périmètre de la filière risques **crédit** sont suivies individuellement.

Une vision «Groupe» est nécessaire dès lors que la Caisse Régionale se trouve face à plusieurs sociétés quelle que soit leur localisation. La multi bancarisation, le partage du risque et la solidarité de groupe font partie intégrante de la gestion du risque du marché des entreprises.

La définition de «Groupe» retenue est celle définie par la Commission Bancaire et utilisée dans le cadre des outils Bâle II. Elle peut être élargie en cas de risque lié identifié.

L'ensemble des engagements quelle que soit leur nature fait l'objet d'une centralisation risque par contrepartie et par groupe. Le montant ainsi centralisé est repris de manière expresse sur tous les documents de formalisation du risque. Le montant pris en compte pour le respect des seuils d'intervention est déterminé après couverture de risque intra-groupe.

Pour les marchés spécialisés, des seuils d'engagement sont déterminés en fonction de la notation de contrepartie et du type d'opération financée.

Le dépassement de ces seuils relève d'un processus décisionnel spécifique requérant l'avis de l'analyste, l'avis du Responsable du Contrôle Permanent et des Risques, l'avis du Pré Comité Grands Risques avant décision.

Le Contrôle Permanent et Risques réalise trimestriellement le contrôle des grands risques et risques bruts conformément au règlement CRBF 93/05 modifié, et relatif au contrôle des grands risques. Il permet de limiter les concentrations excessives des engagements des établissements de crédit en leur fixant des limites par rapport à leurs fonds propres prudentiels.

Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration en cas de franchissement de limites.

Le Contrôle Permanent et Risques réalise annuellement le contrôle de la division des risques conformément à la réglementation de l'instruction n°2000-08 qui prévoit le recensement annuel par bénéficiaire des dix plus importants risques nets pondérés, au sens des Grands Risques, non éligibles au SEBC (Système Européen des Banques Centrales).

Le Contrôle Permanent et Risques réalise semestriellement deux revues sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contreparties de la Caisse Régionale.

Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

### Engagements sur les 10 plus grandes contreparties (hors collectivités publiques) :

Au 31/12/2011, le poids des 10 plus grandes contreparties représentaient 1.97% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale (base encours bruts).

Au 30/06/2012, les 10 plus grandes contreparties sont en diminution et représentent 1.91% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale (base encours bruts).

La Caisse Régionale de Loire Haute-Loire a recours à FONCARIS pour ses grands risques.

Les encours concernés par la garantie Foncaris s'élevaient, au 30 Juin 2012, à 67.71 M€ garantis à hauteur de 33.98 M€ soit un taux de couverture de 50%.

#### Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

La Caisse Régionale a mis en place un dispositif de suivi de risques de contrepartie par marchés et activités ce qui lui permet de détecter toute dégradation sensible et durable. Les analyses doivent s'appuyer sur des indicateurs traditionnels et privilégier l'usage des critères Bâlois.

En fonction d'analyses effectuées par la Direction financière et des risques sur des secteurs d'activité ou des typologies d'opérations, le comité des risques peut faire évoluer les critères d'instruction voire de délégation sur certains secteurs d'activité ou décider des actions préventives

#### Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

La cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit réalise entre autre le suivi des risques en fonction des jours et les revues des risques latents dans le but de détecter des créances douteuses potentielles.

Cette cellule gère le suivi des risques jusqu'à un certain nombre de jours de retard : Une information synthétique hebdomadaire est transmise à la Direction sur les encours en anomalies. Cette cellule assure le suivi des relances auprès des unités opérationnelles en cas de dérapage constaté sur le suivi.

Dans le cadre du process de gestion du risque de la Caisse Régionale, les unités recouvrement amiable et recouvrement contentieux gèrent individuellement les contreparties défaillantes dépendant de leur univers de décision. Des revues de portefeuille sont réalisées régulièrement dans ces unités et permettent un suivi précis et actualisé des dossiers.

#### Processus de suivi des risques sur base consolidée

##### Objet du Comité Risques

Le Comité Risques a pour objet d'examiner l'évolution des risques de contrepartie et des risques juridiques, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

##### Fonctionnement

Le comité se réunit chaque trimestre sous la présidence du Directeur Général.

L'ordre du jour est établi sur proposition commune du Responsable de la Direction Financière & Risques, du Contrôle Permanent et des Risques.

Le compte-rendu du comité est assuré par la filière risques crédit et est adressé par mail aux participants.

## Rôle

Le rôle du Comité Risques consiste d'une part, en l'élaboration et au suivi de la politique risques de la Caisse Régionale et d'autre part en l'élaboration et au suivi de la politique de provisionnement.

## **Mécanismes de réduction du risque de crédit**

### Garanties reçues et sûretés

L'objectif de cette politique générale de garantie est de sécuriser au mieux les engagements et de contribuer à conforter la rentabilité sans entraver le développement commercial. La politique de garanties décrit les objectifs de couverture qu'il est recommandé d'atteindre dans la généralité des cas, sur l'ensemble des marchés.

La règle est la prise de garantie, celle-ci ne fondant jamais le crédit et devant être adaptée aux impératifs commerciaux et proportionnée au risque estimé. Les préconisations de garantie prennent en compte la notation de la contrepartie dans le dispositif Bâle II.

La Caisse Régionale souhaite être particulièrement exigeante sur le formalisme, en particulier sur les mentions manuscrites des cautions, la capacité juridique des signataires et le respect des délais réglementaires. Elle doit aussi s'assurer périodiquement de la valeur de la garantie et procéder à son actualisation dans le système d'information conformément aux usages Bâle 2.

Les garanties reçues peuvent être complétées par des sûretés de type assurance décès invalidité, garantie SOFARIS et OSEO.

### Utilisation de contrats de compensation

La Caisse Régionale n'utilise pas ce type de contrat.

### Utilisation de dérivés de crédit

La Caisse Régionale n'a pas de dérivés de crédit en direct à l'achat comme à la vente.

## **5.1.3. Exposition**

### **Concentration**

#### Diversification du portefeuille par zone géographique

La Caisse Régionale n'est pas concernée.

### Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Répartition du portefeuille du Crédit Agricole Loire Haute-Loire par filière d'activité économique

<b>décembre 2011</b>	
<b>Filière</b>	<b>Répartition en %</b>
Activités immobilières	19,12%
Administration publique	18,43%
Agriculture, chasse et services annexes	17,21%
Construction	7,25%
Activités financières et d'assurance	7,17%
Commerce de détail	3,91%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,59%
Commerce de gros	2,91%
Santé et action sociale	2,34%
Production et distribution d'électricité, gaz	2,22%
Industries alimentaires	1,71%
Hébergement et restauration	1,65%
Production et distribution d'eau, traitement des déchets	1,46%
Fabrication de produits métalliques	1,29%
Transports	1,26%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1,16%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,04%
Activités de services administratifs	1,03%
<i>Filières dont la répartition est &lt; 1%</i>	5,26%
<b>TOTAL FILIERES</b>	<b>100,00%</b>

<b>juin 2012</b>	
<b>Filière</b>	<b>Répartition en %</b>
Activités immobilières	20,15%
Administration publique	17,89%
Agriculture, chasse et services annexes	17,41%
Construction	6,97%
Activités financières et d'assurance	6,93%
Commerce de détail	3,76%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,31%
Commerce de gros	2,75%
Santé et action sociale	2,58%
Production et distribution d'électricité, gaz	1,94%
Hébergement et restauration	1,82%
Industries alimentaires	1,74%
Production et distribution d'eau, traitement des déchets	1,48%
Fabrication de produits métalliques	1,38%
Transports	1,29%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1,23%
Activités de services administratifs	1,14%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,01%
<i>Filières dont la répartition est &lt; 1%</i>	5,23%
<b>TOTAL FILIERES</b>	<b>100,00%</b>

Source : ARCADE (exclusion de la clientèle des particuliers et des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM inclus dans le périmètre de consolidation. Du fait de cette intégration le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle. Les encours interbancaires représentent 7.6% des encours de crédit de la Caisse Régionale et 17.4% des encours crédit du risque par filières économiques.

La répartition du portefeuille par filière d'activité économique est globalement stable par rapport à décembre 2011.

Le portefeuille se caractérise par trois principales filières qui représentent 55.5% des encours (en légère augmentation par rapport à 2011 à 54.8%).

La filière Activités immobilières est la principale filière d'activité avec 20.2% des encours de crédit.

Suit l'Administration publique (collectivités publiques), représentant 17.9% des encours de crédit.

Ensuite, l'agriculture avec 17.4% des encours de crédit.

Les 15 filières d'activité complémentaires portent unitairement plus de 1% des encours de crédit, et totalisent 39.3% du portefeuille (contre 40% fin 2011).

### Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

Cf Notes Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 - **5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	32 754				32 754
Institutions non établissements de crédit	738 143	7 179	-4 995		733 148
Grandes entreprises	1 030 735	43 513	-35 101	-14 319	981 315
Clientèle de détail	5 569 869	132 026	-99 387	-33 423	5 437 059
<b>Total *</b>	<b>7 371 501</b>	<b>182 718</b>	<b>-139 483</b>	<b>-47 742</b>	<b>7 184 276</b>
<b>Valeur au bilan</b>					<b>7 184 276</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 498 milliers d'euros

	31/12/2011				
	Encours bruts	bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	9 550				9 550
Institutions non établissements de crédit	715 949	6 402	-4 636		711 313
Grandes entreprises	1 019 808	49 241	-37 472	-11 915	970 421
Clientèle de détail	5 501 204	129 686	-94 680	-31 889	5 374 635
<b>Total *</b>	<b>7 246 511</b>	<b>185 329</b>	<b>-136 788</b>	<b>-43 804</b>	<b>7 065 919</b>
<b>Valeur au bilan</b>					<b>7 065 919</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 787 milliers d'euros

## Engagements donnés en faveur de la clientèle par agent économique

Cf. Notes Annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012 –

### **6. Engagements de financement et de garantie**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>712 558</b>	<b>813 309</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		25 000
. Engagements en faveur de la clientèle	712 558	788 309
Ouverture de crédits confirmés	377 439	453 175
- Ouverture de crédits documentaires	10 769	11 192
- Autres ouvertures de crédits confirmés	366 670	441 983
Autres engagements en faveur de la clientèle	335 119	335 134
<b>Engagements de garantie</b>	<b>487 784</b>	<b>480 802</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	277 007	276 925
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	277 007	276 925
. Engagements d'ordre de la clientèle	210 777	203 877
Cautions immobilières	73 719	75 797
Autres garanties d'ordre de la clientèle	137 058	128 080
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>416 452</b>	<b>206 152</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	416 452	206 152
. Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 517 691</b>	<b>1 485 353</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	216 372	202 875
. Engagements reçus de la clientèle	1 301 319	1 282 478
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	260 017	260 009
Autres garanties reçues	1 041 302	1 022 469

### Qualité des encours

Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

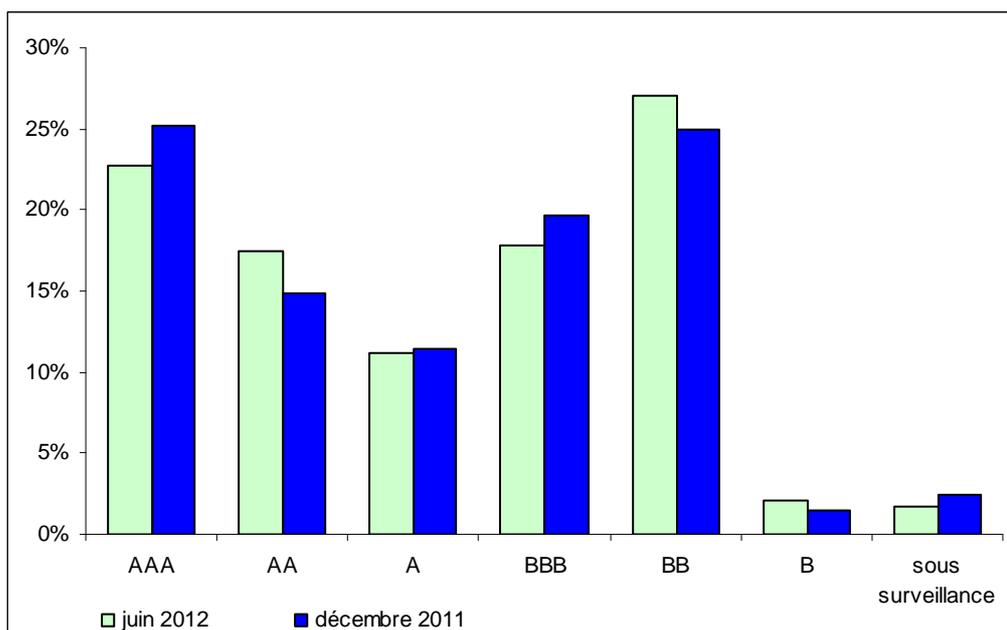
#### Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, promotion immobilière, Administrations et Collectivités publiques).

Au 30 juin 2012, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent 99.7% des encours portés par la Caisse Régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés par la Caisse Régionale à ses clients sains, hors banque de détail, soit 1.72 Milliards d'euros. La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Poors.

## Répartition du portefeuille sain du CORPORATE par équivalent S&P du Crédit Agricole Loire Haute-Loire



Source : ARCADE (exclusion des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM intégrée comptablement. Du fait de cette intégration, le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle.

### Dépréciation et couverture du risque

#### **Politique de dépréciation et couverture des risques**

Il existe deux natures de dépréciation soit sur base individuelle soit sur base collective.

En ce qui concerne la provision collective, la couverture des risques de crédit est assurée, au-delà de la couverture individualisée des créances compromises, par la constitution d'une provision collective pour risque de crédit correspondant au cumul des pertes attendues (calculées sur les données issues de BALE 2) sur les contrats non douteux litigieux portant des notations dégradées révélatrices de fortes probabilités de défaillance à un an, à la fois pour la banque de détail et pour la banque des entreprises.

#### Coût du risque

Le coût du risque crédit du Groupe Crédit Agricole Loire Haute-Loire s'élève à 9.7 M€

#### **5.1.4. Le risque pays**

Dispositif de surveillance et de gestion du risque pays

Le risque pays est le risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales dans un pays étranger affectent les intérêts financiers de la Caisse Régionale.

La Caisse Régionale n'a pas de risque pays à gérer.

## **5.2. Risques de prix**

**Le risque de prix** résulte de la variation de prix et de volatilité des actions, taux, des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions.

Sont notamment soumis à ce risque : les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés (Cf. Annexes aux comptes consolidés 3.2. Risques de marché et Rapport de gestion 6.3 Risques de marché).

La Caisse Régionale est soumise au risque de prix de part son activité de placement d'Excédents de Fonds Propres. Ce risque est mesuré (analyse VaR, scénario catastrophe).

## **5.3. Risques de marché**

Les dispositifs de gestion et de méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 24 à 27 du rapport annuel 2011 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 24 du rapport annuel 2011),

La définition des risques de marché est la même que celle figurant dans le rapport financier annuel 2011 de la Caisse Régionale LHL (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 24 du rapport annuel 2011),

### **5.3.1. Principales évolutions**

#### **- Objectifs et politique**

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine des risques de marché n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2011 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 24 du rapport annuel 2011),

#### **La politique de provisionnement et de couverture des risques**

Les titres classés en titre de placement (NF) ou AFS/HFT (NI) font l'objet d'un provisionnement au 1<sup>er</sup> euro.

La Caisse Régionale privilégie la diversification des actifs par type de marché, allocation géographique, approche sectorielle, nombres et antériorités des lignes pour minimiser la survenance d'un risque.

Le portefeuille de titres de placements a été constitué progressivement avec une allocation diversifiée.

Depuis fin 2011, la Caisse Régionale a poursuivi la réduction du risque global de portefeuille (cessions de lignes volatiles et repositionnement sur des fonds monétaires) afin de se protéger contre une dégradation de l'environnement financier et garantir un résultat sur le portefeuille de placements des excédents de fonds propres par l'externalisation de plus values.

### **Les variations en terme d'exposition au risque et de politique et gestion du risque**

Les portefeuilles sont valorisés tous les jours (hors titres obligataires HTM). Les performances sont suivies quotidiennement par le service trésorerie.

Le pilotage est assuré en Comité de Trésorerie qui apprécie les évolutions des valorisations du portefeuille afin de gérer le risque au regard des limites validées par le CA.

Les limites de gestion et allocation à fin juin 2012 sur les placements d'excédents de fonds propres n'ont pas évolué.

Les limites privilégient toujours la diversification des placements et la récurrence des revenus. Les produits de taux représentent plus de 80% de l'allocation des placements.

### **5.3.2. Gestion du risque**

#### **- Organisation de dispositif de suivi**

Le dispositif local et central décrit dans le rapport financier annuel 2011 de la Caisse Régionale LHL ne présente pas d'évolution. (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 25 du rapport annuel 2011)

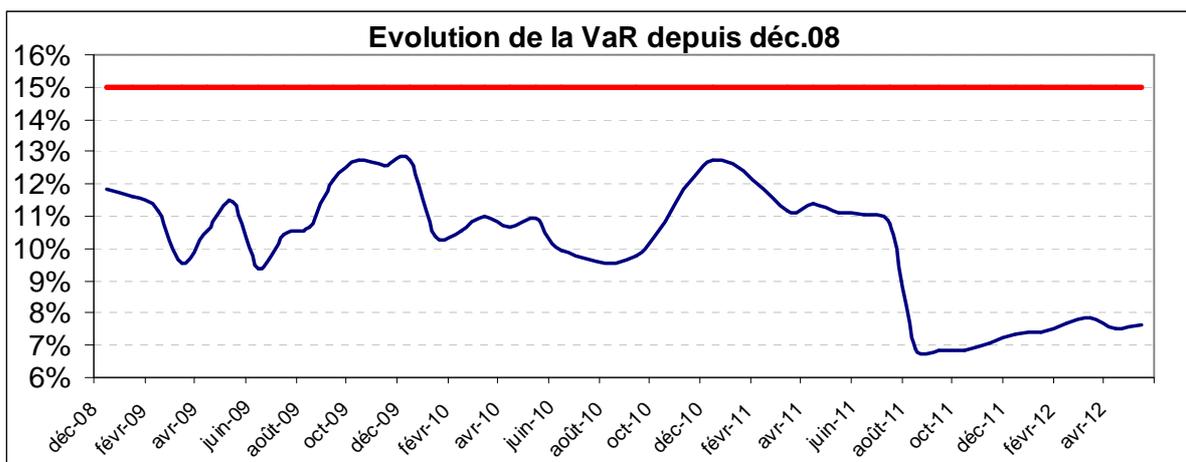
Les comités de décision et de suivi des risques sont toujours présents.

#### **- Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés**

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale repose toujours sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarios de stress, les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques). (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 26 du rapport annuel 2011)

### **5.3.3. Exposition : activités de marché (Value at Risk)**

Evolution du niveau de VaR :



Le montant de la VaR 1 mois avec un intervalle de confiance de 99% est de 5.4 M€ au 31/05/2012 contre 5.1 M€ au 31/12/2011.

Le montant de VaR est en légère hausse depuis le début de l'année (+7.3%) mais reste historiquement bas.

Bien que les opérations de marchés aient été prudentes (hausse de la poche monétaire et réduction des poches d'actifs volatils), la volatilité qui a augmenté surtout sur le deuxième trimestre 2012 s'est traduite par une légère hausse de la VaR.

La limite de VaR est fixée à 15% du résultat net social.

### **5.3.4. Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012**

La diversification du portefeuille a permis à la Caisse Régionale de résister dans un contexte de marché très volatil. La Caisse Régionale a baissé sa poche actions et OPCVM diversifiés au cours du 1<sup>er</sup> semestre pour réaliser des plus values et garantir un résultat positif sur l'année 2012 sur les titres de placements.

Sur le second semestre, une allocation très prudente dans un contexte de marché incertain sera recherchée.

Le programme annuel obligatoire a été réalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre et a permis de figer des taux de rendement élevés.

Le socle obligatoire du portefeuille (produits de taux représentent au moins 80% du portefeuille de placements) permet à la Caisse Régionale de dégager des produits récurrents.

### **Risques particuliers induits par la crise**

L'utilisation des dérivés de crédit

La Caisse Régionale dispose d'un encours comptable de 8M€ sur des titres de type CDO. Une revue complète de ces titres est effectuée lors de chaque comité financier trimestriel. Le compte rendu et les supports des comités sont transmis au service contrôle permanent de la CR.

La direction financière a gelé tout type d'investissement sur les dérivés de crédit depuis 2009.

La Caisse Régionale a provisionné une partie du capital investi sur les produits CDO :

- Selecta 2 : 2.2 M€ sur 3 M€ soit 72.81 % de taux de provisionnement

Produit structuré (Nom)	Gérant	Caractéristiques détaillées (taux, spécificités : cliquet, cap, indexing...)	Nominal (€)	JV 30/06/12 (%)	JV 30/06/12 (montant)
EMTN CDO SEL 0712	CACIB	TF = 5,10% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multicrédit. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent Tranche A2, taux subordination = [2.37%-3.62%] Rating moyen = Ba2,	2 000 000	103.89	2.078 M€
EMTN CDO SEL2 1213	CACIB	TF = 5,12% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multicrédit. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent Tranche AA, taux de subordination = [0%-0,89%] Rating moyen : BBB Attention : à fin mai, le capital est attaqué à hauteur de 17.26%	3 000 000	27.19	0.8216 M€
CAL EMTN CDO MODCDO 0617	CACIB	TF = 5,90% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multicrédit. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent (diversifié géographiquement et sectoriellement) tranche AAA, TF = 5,90%	3 000 000	26.29	0.789 M€

#### **5.4. Risque action**

La Caisse Régionale possède un risque action sur son portefeuille de titres de placement. Le portefeuille actions de la Caisse Régionale est enregistré en comptabilité en AFS ou HFT suivant la nature des produits souscrits.

Le portefeuille d'actions cotées à fin mai représente environ 26.5 M€ (26.5 M€ à fin 2011) sous la forme d'OPCVM ou produits structurés et 15,8 M€ (14.8 M€ à fin 2011) de FCPR (assimilés actions).

Les investissements en actions sont composés d'OPCVM Actions, titres structurés actions sur indices ou volatilité pour la plupart associés à une garantie en capital et de FCPR.

Le portefeuille actions de la Caisse Régionale s'inscrit dans un souci de diversification de placements et ceci avec un volume limité. Il ne s'agit en aucun cas d'une activité de trading.

Il s'agit d'investissements de moyen et long terme

Concernant la partie actions d'autocontrôle, il n'y a pas eu de modification en ce qui concerne le contrat de liquidité depuis le rapport financier annuel 2009 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>)

Au titre du contrat de liquidité confié par la société CRCAM Loire Haute Loire à CA Cheuvreux, à la date du 29 juin 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 454 titres
- 286 742.75 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 30 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 7 608 titres
- 304 839.31 €

## **5.5. Gestion du bilan**

Le conseil d'Administration valide chaque année les limites de Risque de taux d'Intérêt Général (RTIG) de la Caisse Régionale en plus de limites financières sur le portefeuille de placement. Le 25 mai 2012, le Conseil d'administration a validé les limites annuelles.

Les reporting existants (trimestriel et semestriel) sont toujours présents (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 28 du rapport annuel 2011).

### **5.5.1. Risque de taux d'intérêt global**

#### **Principales évolutions**

##### **=> Objectifs et politique de la gestion du risque de taux**

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

Les objectifs, la méthodologie et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de taux n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2011 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 28 du rapport annuel 2011),

##### **=> Gestion du risque de taux**

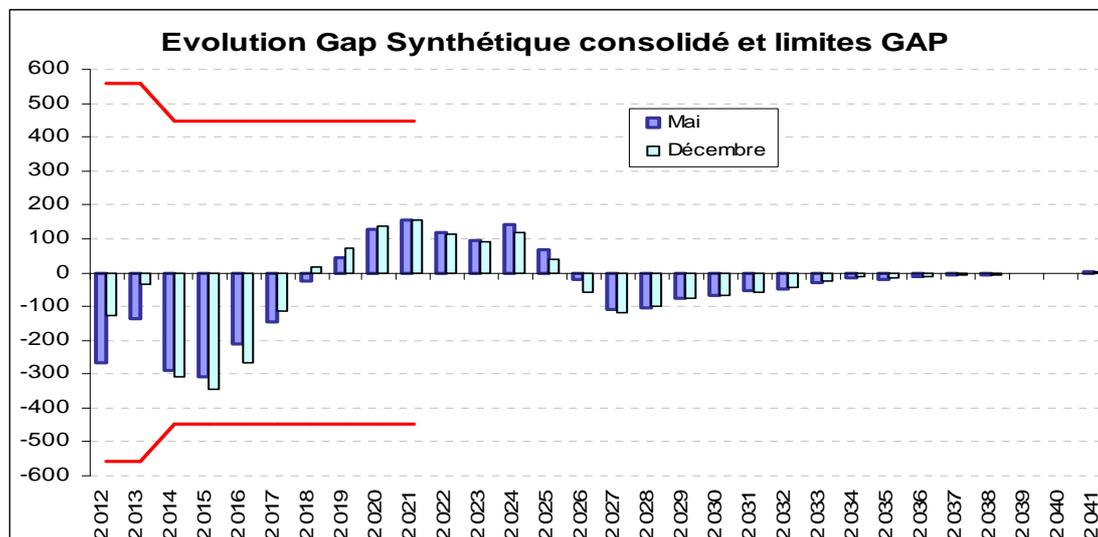
#### **Organisation et dispositif de suivi**

Le périmètre concerné par la gestion du risque de taux d'intérêt global couvre la totalité du bilan et du hors bilan.

Les reportings existants (mensuel, trimestriel, annuel) sont toujours présents au sein de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p28 du rapport annuel 2011),

→ Exposition

Comparaison du Gap synthétique entre décembre 2011 et mai 2012 :



Sur le court terme, la Caisse Régionale a augmenté sa position de transformation afin de profiter de la pente de la courbe des taux.

Sur les années 2014/2016, la Caisse Régionale a diminué sa position de transformation. La baisse des taux longs a rendu opportune la couverture d'une partie de la position transformatrice.

A long terme, la Caisse Régionale a maintenu sa position.

A fin mai, les limites RTIG sont respectées (graphique ci-dessus) et sont calibrées pour respecter les préconisations CASA:

Limite GAP :

Limite années 1 et 2 : 2.5\* PNB activité budgétée

Limite années 3 à 10 : 2\* PNB activité budgété

	Année 1 et 2	Année 3 à 10
<b>Limite GAP (en M€)</b>	<b>557</b>	<b>445</b>
<b>Limite respectée</b>	<b>OK</b>	<b>OK</b>

Limite VAN : 10% des fonds propres

	Choc -200bp	Chpc +200bp
<b>Limite VAN (en M€) (10% FP)</b>	<b>95</b>	<b>95</b>
<b>Impact VAN (en M€)</b>	<b>22</b>	<b>-19</b>
<b>Impact VAN / FP</b>	<b>2,3%</b>	<b>-2,0%</b>
<b>Limite respectée</b>	<b>OK</b>	<b>OK</b>

## **- Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012.**

Pour le second semestre, la volatilité des taux est anticipée eu égard à la volatilité constatée au cours du deuxième trimestre. La politique de la Caisse Régionale continuera de rester volontairement prudente dans sa gestion du RTIG.

### **5.5.2. Le risque de change**

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

La Caisse Régionale ne peut toujours pas prendre de positions de change. Le risque de change direct au bilan de la Caisse Régionale est nul. (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p29 du rapport annuel 2011),

### **5.5.3. Les risques de liquidité et de financement**

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

### **Principales évolutions**

#### **=> Objectifs et politique**

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de liquidité et de financement n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2011 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 29 du rapport annuel 2011),

#### **=> Gestion du risque**

La gestion du risque de liquidité et de financement est décrit dans le rapport annuel 2011, p29.

### **Exposition**

Tout d'abord, la Caisse Régionale dispose d'une situation de liquidité très saine avec un ratio collecte/crédit de 93.2% à fin juin 2012 contre 95,6 % à fin décembre 2011.

La Caisse Régionale privilégie dans sa politique commerciale une politique de collecte bilancielle.

La gestion de la liquidité s'inscrit dans le cadre d'une politique annuelle qui encadre le montant global du refinancement prévu auprès de CASA et/ou sur les marchés financiers. La Gestion Financière peut ainsi intervenir pour lever des fonds sous différentes formes : CDN interbancaires, Emprunts en Blancs à CASA, BMTN.

Toutes ces opérations sont encadrées par des délégations en montant et en taux, et donnent lieu à des reportings réguliers auprès de la Direction Générale et du Responsable du Contrôle permanent et Risques.

CASA assure en tant qu'entité centralisatrice un suivi de la Caisse Régionale.

Au 30 juin 2012, le coefficient de liquidité (ratio standard) déclaré s'établit à 144.84 % (minimum réglementaire à 100 %) contre 120.96 % au 31/12/2011.

### **Perspectives d'évolution sur le second semestre 2012**

La situation de liquidité de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire lui permet de poursuivre le financement des crédits dans un contexte économique qui demeure difficile.

Le risque de prix de liquidité mesuré par la hausse des spreads de refinancement reste très mesuré.

### **5.5.4. Politique de couverture**

Par rapport au dernier rapport financier 2011, la politique de couverture des risques financiers n'a pas évolué (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 30 du rapport annuel 2011),

#### **Couverture de juste valeur (Faire Value Hedge)**

Au 30/06/2012, la Caisse Régionale dispose de 390 M€ de swaps de macro couverture classés en FVH.

Sur 80M€ de nominal de swaps, la Caisse Régionale reçoit un taux fixe (TF) et paye un taux variable (TV, index Euribor 3 mois la plupart du temps).

Sur 70M€ de nominal de swaps, la Caisse Régionale reçoit le taux d'inflation française et paye euribor 3 mois.

Ces swaps sont en couverture des éléments de passif TF à savoir la part TF des DAV, des emprunts en blanc, des DAT, des avances globales, des livrets et des PEL.

#### **Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)**

Au 30/06/2012, la Caisse Régionale a 57.3 M€ de nominal de swaps de micro couverture classés en CFH.

Il s'agit de swaps emprunteurs TF (la Caisse Régionale reçoit TV et paie du TF).

Ces swaps sont strictement adossés à des ressources SFEF/CACB (la Caisse Régionale paie TV sur ses emprunts SFEF).

#### **Couverture de l'investissement net en devise (Net Investment Hedge)**

Au 30 juin 2012, la Caisse Régionale n'a pas documenté de relations de couverture d'investissement net en devise.

## **5.6. Risques opérationnels**

**Le risque opérationnel** correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

### **5.6.1. Objectifs et politique**

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, harmonisée au sein du Groupe, est décliné dans les entités du Groupe et comprend les composantes suivantes :

- La gouvernance de la fonction de gestion des risques opérationnels : la Direction Générale supervise le dispositif des risques opérationnels et est informée du niveau des risques opérationnels par l'intermédiaire du volet risques opérationnels du comité de contrôle interne.
- La cartographie des risques opérationnels permet l'identification et l'évaluation qualitative des risques.
- Le suivi des indicateurs fixés dans le cadre de la politique ROP, est réalisé chaque trimestre avec la constitution des tableaux de pilotage présentés en comité de contrôle interne.
- La collecte des pertes liées aux risques opérationnels est consolidée dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque global ainsi que le calcul de l'allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau de l'entité et au niveau consolidé.
- La réception de Crédit Agricole SA d'un tableau de bord des risques opérationnels permet à la Caisse Régionale de se positionner par rapport aux autres Caisses Régionales.

### **5.6.2. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance**

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le Responsable des Risques Opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au Responsable des Risques et Contrôles Permanents de la Caisse Régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne trimestriel dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse Régionale.

L'organe exécutif est informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérées du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale. Les tableaux de Bords sont mis à disposition sous intranet, ainsi, l'information est accessible par l'ensemble des acteurs de la Caisse Régionale et reprennent les plans d'actions.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants de la période.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale. Le GIE AMT et le groupe COFAM, filiale de la Caisse Régionale, sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

### **5.6.3. Méthodologie**

#### **Méthodologie utilisée pour le calcul des exigences de fonds propres**

La Caisse Régionale met en œuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour les risques opérationnels.

Le dispositif défini par le Groupe et décliné dans la Caisse Régionale vise à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) qui est unique au sein du Groupe.

Ce modèle LDA est mis en œuvre d'une part sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale, ce qui constitue son historique de pertes, et d'autre part sur des scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste Groupe de scénarios applicables à la banque de détail, piloté et contrôlé par Crédit Agricole SA. Cette liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour but de couvrir l'ensemble des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs susceptibles d'intervenir dans l'activité banque de détail.

Pour les Caisses Régionales un principe de mutualisation des données internes est mis en œuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'Exigence de Fonds Propres pour l'ensemble des Caisses Régionales concerne la partie de l'Exigence de Fonds Propres qui dépend de l'historique de pertes. Ainsi les historiques de pertes de l'ensemble des Caisses Régionales sont concaténés ce qui permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrus et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire Crédit Agricole SA utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques des Caisses Régionales (coût du risque et PNB de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mis en œuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire un travail d'experts est mené à Crédit Agricole S.A. afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et entre les scénarios majeurs. Ce travail d'expert formalisé, structure l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

La méthode de calcul standard (TSA) est également utilisée et appliquée au sein du Groupe COFAM, filiale de la Caisse Régionale. L'exigence en fonds propres de suit la méthodologie de ventilation du PNB de l'entité par ligne métier sur les trois derniers exercices. Trimestriellement, le périmètre de consolidation fait l'objet d'une revue de validation afin de détecter toute entrées, modifications ou sorties du

périmètre. La part d'exigences en fonds propres standard (TSA) vient s'ajouter à la part AMA pour déterminer l'exigence en fonds propres finale au titre du risque opérationnel.

#### **5.6.4. Assurance et couverture des risques opérationnels**

La protection de notre bilan et du compte de résultat par le moyen de l'assurance passe par quatre types de polices :

1. Police perte d'exploitation qui vise à assurer la réalisation d'une partie de notre PNB en cas d'arrêt d'activité.
2. Police globale de banque qui vise à prendre en charge les sinistres de types détournement, escroquerie, vol
3. Police de responsabilités qui visent à prendre en charge des sinistres envers des tiers lésés
4. Police de dommages qui visent à prendre en charge les sinistres sur notre patrimoine immobilier et matériel.

Le suivi des assurances de l'entreprise (sinistralité, primes, analyses) fait l'objet de présentation en comité de contrôle interne.

Par ailleurs, en méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20% du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels.

Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires. Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance est pris en compte au niveau d'un scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'Exigence en Fonds Propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part d'exigence en fonds propres mutualisée liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relatives aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

#### ***5.7. Risques de non-conformité***

Pour cette partie, il convient de se reporter au rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire page 48 (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>).

##### **5.7.1. Dispositif de contrôle interne**

###### ***Le contrôle permanent***

L'organisation mise en place au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire s'appuie sur les obligations du règlement CRBF 97-02 modifié ainsi que

sur les recommandations émises par le Comité Plénier de Contrôle Interne des Caisses régionales pour son application.

Le dispositif s'articule autour de 3 fonctions :

- une fonction «Contrôle Périodique» au sens d'Audit-Inspection, exclusive de toute autre fonction, dotée d'effectifs dédiés, rattaché au Directeur Général.
- une fonction «Contrôle Permanent», chargée de la gestion globale des risques. Ce service est doté d'effectifs exclusivement dédiés aux contrôles des risques opérationnels, de crédits, financiers, comptables, informatiques, à l'animation du dispositif de contrôle permanent et à l'administration des outils Bâle II.
- une fonction «Contrôle de la Conformité», dont le Responsable est rattaché au Responsable du Contrôle Permanent. La fonction de Responsable du Contrôle de la Conformité recouvre le contrôle des services d'investissement au sens de la réglementation de l'AMF, le contrôle du risque de non-conformité et la Sécurité Financière/lutte anti-blanchiment.

Des contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des unités du siège, des réseaux de distribution et des filiales, sur la base des manuels de procédures décrivant les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents.

Les points à contrôler ont été définis à partir des dispositifs de mesure des différents risques inhérents à l'ensemble des activités de la Caisse Régionale et sont régulièrement actualisés.

Les résultats des contrôles sont formalisés et font l'objet d'un reporting de synthèse périodique communiqués aux différents niveaux hiérarchiques, ainsi qu'à l'organe exécutif, et à l'organe délibérant.

Dans le cadre du respect de nos obligations réglementaires les éléments de mesure et de maîtrise des risques sont repris dans le rapport annuel de contrôle interne qui est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel via l'organe central du groupe Crédit Agricole. Une présentation en est faite au Conseil d'Administration et communiquée aux Commissaires aux comptes.

### ***La prévention et le contrôle des risques de non-conformité***

Ce dispositif vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, puis la prévention et la lutte contre la fraude. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2012, la Caisse Régionale a veillé à l'application de la Directive MIF intégrée dans sa nouvelle démarche commerciale « Ensemble Autrement » qui s'appuie sur une relation clientèle renouvelée : écoute des clients, réponse aux besoins, utilité des produits et services par rapport aux besoins et aux objectifs. La Caisse Régionale a maintenu le suivi de l'utilisation de l'outil « vente personnalisée » qui permet d'assurer l'adéquation des produits souscrits aux objectifs de placement des clients. Cette démarche de conformité

permet de connaître entre autre la compétence et le niveau d'expérience des clients en matière de produits financiers, de réaliser une découverte approfondie de leurs besoins, de connaître leur patrimoine, leur projet et leur plus ou moins grande aversion à la prise de risques.

Afin de renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Caisse Régionale a poursuivi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, le déploiement de l'outil groupe Crédit Agricole de profilage des comptes des clients, Norkom. Cet outil fournit des alertes qui permettent de détecter des comportements financiers suspects de clients. Les alertes issues de Norkom font l'objet d'un traitement selon des critères de risques, de connaissance client, d'informations tant internes qu'externes... Par ailleurs, la Caisse Régionale maintient son dispositif de contrôle des entrées en relation tant au niveau des clients particuliers que professionnels.

La Caisse Régionale suit le volet réglementaire de la protection de la clientèle tant dans les domaines commerciaux (nouveaux produits, démarche commerciale, qualité du conseil,...) que d'organisation (évolutions réglementaires) ou de formation des collaborateurs (nouveaux produits, carte professionnelle...) ou de traitement des réclamations clients.

L'ensemble de ces dispositifs font l'objet d'un suivi par le Responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse Régionale, placé sous la responsabilité du Responsable du Contrôle permanent de la Caisse Régionale. Un reporting des résultats des dispositifs de contrôle est réalisé tant au niveau des comités internes (comité de contrôle interne - comité conformité), qu'au niveau du conseil d'administration de la Caisse Régionale.

### ***Le contrôle périodique***

En application du règlement 97-02 modifié, les missions d'audit sont réalisées par une équipe d'audit dédiée au contrôle périodique des activités du siège et du réseau ainsi que toutes les entités relevant de son périmètre (filiales, prestataires externes essentiels), conformément au plan d'audit annuel 2012 validé par le Directeur Général en Comité de Contrôle Interne le 5 mars 2012.

Les missions d'audit ont pour objectif de s'assurer du respect de la réglementation, des procédures en vigueur dans la Caisse Régionale et d'apprécier la qualité des dispositifs de contrôle interne en place.

La synthèse et les conclusions générales des missions ainsi que le résultat des suivis de missions réalisées au cours du premier trimestre 2012 ont été présentés au Directeur Général lors du Comité de Contrôle Interne du 29 mai 2012 ainsi qu'au Comité d'Audit de la Caisse régionale en date du 12 juillet 2012

### **5.7.2. Tendances récentes et perspectives**

Le Crédit Agricole Loire Haute Loire poursuivra, sur le second semestre, le développement de ses activités et réaffirme sa détermination à être la banque régionale leader économiquement, proche de ses clients, solidaire de son territoire et de ses acteurs.

La Caisse régionale dispose pour ce faire d'une assise financière solide et d'un réseau de distribution multi-canal adapté.

**PARTIE B – Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012**

**(Ayant fait l'objet d'un examen limité)**

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Loire  
Haute Loire en date du 20 juillet 2012**

## SOMMAIRE

<b>CADRE GENERAL.....</b>	<b>39</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>39</b>
COMPTE DE RESULTAT .....	39
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES 40	
BILAN ACTIF .....	41
BILAN PASSIF.....	42
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	43
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	44
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....</b>	<b>45</b>
1.    PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES .....	45
2.    INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE .....	47
2.1. <i>Evènements significatifs de la période</i> .....	47
2.2. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i> .....	47
2.3. <i>Les écarts d'acquisition</i> .....	47
2.4. <i>Parties liées</i> .....	47
3.    NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	48
3.1. <i>Produits et charges d'intérêts</i> .....	48
3.2. <i>Commissions nettes</i> .....	49
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	49
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	51
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i> .....	51
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i> .....	51
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i> .....	53
3.8. <i>Coût du risque</i> .....	53
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i> .....	54
3.10. <i>Impôts</i> .....	54
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	56
4.    INFORMATIONS SECTORIELLES.....	58
5.    NOTES RELATIVES AU BILAN.....	60
5.1. <i>Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	60
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	61
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i> .....	62
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i> .....	64
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i> .....	30
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i> .....	67
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i> .....	69
5.8. <i>Immeubles de placement</i> .....	69
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i> .....	70
5.10. <i>Provisions</i> .....	71
5.11. <i>Capitaux propres</i> .....	73
6.    ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE .....	74
7.    RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS .....	75
8.    JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	75
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i> .....	75
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i> .....	76
9.    ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA FIN DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE .....	78
10.   PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2012 .....	78

## CADRE GENERAL

### **Présentation juridique de l'entité**

Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel Loire Haute Loire  
94, rue BERGSON 42 000 SAINT ETIENNE  
Inscription au registre du commerce de SAINT ETIENNE  
SIRET 380 386 854 00018  
Etablissement de crédit et courtage d'assurance  
Société coopérative à capital variable  
Code NAF : 6419 Z  
Caisse cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C)

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### **COMPTE DE RESULTAT**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	272 392	510 229	250 123
Intérêts et charges assimilées	3.1	-137 318	-255 780	-122 869
Commissions (produits)	3.2	57 813	121 736	59 821
Commissions (charges)	3.2	-8 113	-14 596	-7 615
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 070	399	696
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	-1 291	14 597	13 951
Produits des autres activités	3.5	4 362	9 173	3 813
Charges des autres activités	3.5	-349	-1 889	-886
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>188 566</b>	<b>383 869</b>	<b>197 034</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-105 192	-209 458	-103 720
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 114	-5 935	-2 881
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>80 260</b>	<b>168 476</b>	<b>90 433</b>
Coût du risque	3.8	-17 785	-34 632	-17 602
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>62 475</b>	<b>133 844</b>	<b>72 831</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-35	157	-21
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2			
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>62 440</b>	<b>134 001</b>	<b>72 810</b>
Impôts sur les bénéfices	3.10	-22 680	-42 921	-20 774
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>39 760</b>	<b>91 080</b>	<b>52 036</b>
Intérêts minoritaires			1	
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>39 760</b>	<b>91 079</b>	<b>52 036</b>

## **RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>30/06/2011</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>		39 760	91 079	52 036
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		3 454	(10 116)	(1 130)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		(46)	(470)	329
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(940)	601	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence</b>		<b>2 468</b>	<b>(9 985)</b>	<b>(801)</b>
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)				
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe</b>	<b>3.10</b>	<b>2 468</b>	<b>(9 985)</b>	<b>(801)</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe</b>		<b>42 228</b>	<b>81 094</b>	<b>51 235</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>42 228</b>	<b>81 094</b>	<b>51 235</b>

(1) la "QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence" est incluse dans les réserves consolidées de Crédit Agricole Loire Haute Loire

Les montants sont présentés nets d'impôts.

## **BILAN ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Caisse, banques centrales		33 731	37 838
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	31 452	32 080
Instruments dérivés de couverture		11 348	11 570
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	558 373	530 846
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 596 722	1 500 710
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	7 151 522	7 056 369
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		12 134	7 183
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.5	423 588	399 099
Actifs d'impôts courants et différés		28 625	9 695
Comptes de régularisation et actifs divers		185 033	229 317
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8	250	256
Immobilisations corporelles	5.9	48 059	48 060
Immobilisations incorporelles	5.9	35 076	35 107
Ecarts d'acquisition	2.2		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>10 115 913</b>	<b>9 898 130</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	507	430
Instruments dérivés de couverture		16 231	10 058
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	5 634 865	5 472 529
Dettes envers la clientèle	5.6	2 630 271	2 610 136
Dettes représentées par un titre	5.7	168 897	206 835
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		7 652	8 942
Passifs d'impôts courants et différés (1)		25 636	
Comptes de régularisation et passifs divers		227 035	232 050
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	59 073	59 684
Dettes subordonnées	5.7	33 155	32 475
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>8 803 322</b>	<b>8 633 139</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 312 591</b>	<b>1 264 991</b>
Capitaux propres - part du Groupe		1 312 588	1 264 987
Capital et réserves liées		301 526	284 164
Réserves consolidées		968 680	889 590
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 622	154
Résultat de l'exercice		39 760	91 079
Intérêts minoritaires		4	4
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>10 115 913</b>	<b>9 898 130</b>

(1) La compensation des passifs impôts courants et différés ne s'effectue que lors de la période de liquidation : au 31/12/2011

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus (2)						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2011</b>	<b>158 152</b>	<b>184 157</b>	<b>-76 637</b>	<b>820 859</b>	<b>10 139</b>	<b>88 944</b>	<b>1 185 614</b>	<b>4</b>	<b>1 185 618</b>
Augmentation de capital	2 537			0			2 537		2 537
Variation des titres auto détenus			20	0			20		20
Dividendes versés au 1er semestre 2011				-44 231			-44 231		-44 231
Dividendes reçus des CR et filiales				32 876			32 876		32 876
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>2 537</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>-11 355</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8 798</b>	<b>0</b>	<b>-8 798</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-801</b>	<b>0</b>	<b>-801</b>	<b>0</b>	<b>-801</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Affectation du résultat 2010				88 944		-88 944	0		0
Résultat du 1er semestre 2011				0		52 036	52 036		52 036
Autres variations				9			9		9
<b>Capitaux propres au 30 juin 2011</b>	<b>160 689</b>	<b>184 157</b>	<b>-76 617</b>	<b>898 457</b>	<b>9 338</b>	<b>52 036</b>	<b>1 228 060</b>	<b>4</b>	<b>1 228 064</b>
Augmentation de capital	7 103			0			7 103		7 103
Variation des titres auto détenus			-68	0			-68		-68
Dividendes versés au 2ème semestre 2011				0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>7 103</b>	<b>0</b>	<b>-68</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 035</b>	<b>0</b>	<b>7 035</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 184</b>	<b>0</b>	<b>-9 184</b>	<b>0</b>	<b>-9 184</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2nd semestre 2011				0		39 043	39 043	1	39 044
Autres variations				33			33	-1	32
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>167 792</b>	<b>184 157</b>	<b>-76 685</b>	<b>898 490</b>	<b>154</b>	<b>91 079</b>	<b>1 264 987</b>	<b>4</b>	<b>1 264 991</b>
				0			0		0
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2012</b>	<b>167 792</b>	<b>184 157</b>	<b>-76 685</b>	<b>898 490</b>	<b>154</b>	<b>91 079</b>	<b>1 264 987</b>	<b>4</b>	<b>1 264 991</b>
Augmentation de capital	17 337			0			17 337		17 337
Variation des titres auto détenus			25	0			25		25
Dividendes versés au 1er semestre 2012				-46 907			-46 907		-46 907
Dividendes reçus des CR et filiales				34 908			34 908		34 908
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>17 337</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>-11 999</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 363</b>	<b>0</b>	<b>5 363</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 468</b>	<b>0</b>	<b>2 468</b>	<b>0</b>	<b>2 468</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Affectation du résultat 2011				91 079		-91 079	0		0
Résultat du 1er semestre 2012				0		39 760	39 760	1	39 761
Autres variations				9			9	-1	8
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012</b>	<b>185 129</b>	<b>184 157</b>	<b>-76 660</b>	<b>977 579</b>	<b>2 622</b>	<b>39 760</b>	<b>1 312 587</b>	<b>4</b>	<b>1 312 591</b>

(1) réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) dont - 76 465 K€ au 30/06/12 liés au capital Caisse Régionale Loire Haute-Loire détenu par les caisses locales.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>62 440</b>	<b>72 810</b>	<b>134 001</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 114	2 890	5 935
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	22 902	13 224	36 310
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	35	13	-165
Résultat net des activités de financement	679	678	1 365
Autres mouvements (1)	-5 426	18	29 687
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>21 304</b>	<b>16 823</b>	<b>73 132</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	128 123	123 647	-221 546
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-97 763	-171 814	-143 350
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-91 835	-46 550	153 825
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	45 871	-18 628	-113 051
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-15 273	-51 697	-73 374
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-30 877</b>	<b>-165 042</b>	<b>-397 496</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>52 867</b>	<b>-75 409</b>	<b>-190 363</b>
<b>Flux liés aux participations (2)</b>	<b>-46</b>	<b>-722</b>	<b>-1 789</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-3 119</b>	<b>-2 071</b>	<b>-4 925</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-3 165</b>	<b>-2 793</b>	<b>-6 714</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)</b>	<b>5 372</b>	<b>-8 818</b>	<b>-1 709</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)</b>	<b>1</b>	<b>-10</b>	<b>-1 347</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>5 373</b>	<b>-8 828</b>	<b>-3 056</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>			
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>55 075</b>	<b>-87 030</b>	<b>-200 133</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>50 569</b>	<b>250 702</b>	<b>250 702</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	37 811	40 429	40 429
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	12 758	210 273	210 273
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>105 644</b>	<b>163 672</b>	<b>50 569</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	33 717	35 527	37 811
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	71 927	128 145	12 758
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>55 075</b>	<b>-87 030</b>	<b>-200 133</b>

\* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

\*\* composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne est alimentée par des flux qui au 30/06/2011 apparaissaient sur d'autres lignes du TFT.

Les principales modifications portent notamment sur les flux suivants :

- les flux des comptes de cut off (charges à payer, produits à recevoir, produits ou charges constatés d'avance) apparaissaient sur la ligne "Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers" (impact au 30/06/2012 de - 5 315 K€ et au 31/12/2011 de + 24 793 K€),

- les + ou - values de cession sur opérations de crédit bail se trouvaient sur la ligne "Flux liés aux opérations avec la clientèle" (impact au 30/06/2012 de + 5 234 K€ et au 31/12/2011 de + 9 811 K€),

- les + ou - values de cession des titres AFS impactaient la ligne "Résultat net des activités d'investissement" (impact au 30/06/2012 de - 3 050 K€ et au 31/12/2011 de - 2 922 K€).

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du 1er semestre 2012, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire s'élève à - 46 K€, portant sur les opérations suivantes : SEM Patrimoniale Loire (- 25 K€) et Cap Vacances la Grande Motte (- 21 K€) .

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par l'entité consolidante à ses actionnaires, à hauteur de -11 999 K€ pour le 1er semestre 2012.

(4) Au cours du 1er semestre 2012, aucun mouvement n'est intervenu sur les dettes subordonnées.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

### **1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés**

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

<b>Normes, Amendements ou Interprétations</b>	<b>Date de publication par l'Union européenne</b>	<b>Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du</b>
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n° 1205/2011)	1 <sup>er</sup> janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

<b>Normes, Amendements ou Interprétations</b>	<b>Date de publication par l'Union européenne</b>	<b>Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du</b>
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 <sup>er</sup> juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 <sup>er</sup> janvier 2013

La Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'attend pas de d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.  
En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## **2. Informations significatives du semestre**

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

### **2.1. Evènements significatifs de la période**

*Néant*

### **2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre**

Il n'y a pas eu d'opérations externes réalisées au cours du premier semestre

### **2.3. Les écarts d'acquisition**

*Néant*

### **2.4. Parties liées**

Il n'y a pas eu de convention significative conclue entre la Caisse régionale de Loire Haute Loire et l'une de ses filiales au cours du premier semestre 2012.

### 3. Notes relatives au compte de résultat

#### 3.1. Produits et charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	417	1 230	597
Sur opérations internes au Crédit Agricole (1)	25 069	38 168	17 530
Sur opérations avec la clientèle (1)	124 670	244 744	121 944
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente			
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 532	16 963	8 126
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	6 283	8 912	4 219
Sur opérations de location-financement	107 421	200 212	97 707
Autres intérêts et produits assimilés			
<b>Produits d'intérêts (2) (3)</b>	<b>272 392</b>	<b>510 229</b>	<b>250 123</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-338	-1 760	-815
Sur opérations internes au Crédit Agricole (1)	-75 499	-144 975	-69 627
Sur opérations avec la clientèle (1)	-18 828	-30 861	-15 079
Sur dettes représentées par un titre	-817	-555	-148
Sur dettes subordonnées	-679	-1 365	-678
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-4 689	-5 468	-2 426
Sur opérations de location-financement	-36 448	-70 752	-34 076
Autres intérêts et charges assimilées	-20	-44	-20
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-137 318</b>	<b>-255 780</b>	<b>-122 869</b>

(1) Les commissions sur engagements de hors bilan jusque là affectées à la ligne "Commissions sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan" de la rubrique "Commissions nettes" (note 3.2) ont été réaffectées aux lignes "Produits (charges) sur opérations avec les établissements de crédit", "Produits (charges) sur opérations internes au Crédit Agricole" et "Produits (charges) sur opérations avec la clientèle" de la rubrique "Produits et charges d'intérêts". Le montant net de ces commissions s'élève à 3 319 milliers d'euros au 31/12/2011 et à 1 610 milliers d'euros au 30/06/2011

(2) dont 1 832 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement (total PCCO 70709000, 70709200, 70619200 et 70519000) au 30 juin 2012 contre 4 114 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 2 089 milliers d'euros au 30 juin 2011

(3) dont 5 839 milliers d'euros au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 11 748 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 5 695 milliers d'euros au 30 juin 2011

### 3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	93	-30	63	433	-30	403	137	-26	111
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 225	-5 609	4 616	16 310	-7 016	9 294	7 655	-4 086	3 569
Sur opérations avec la clientèle	15 418	-253	15 165	29 708	-1 111	28 597	15 074	-570	14 504
Sur opérations sur titres		-46	-46		-50	-50		-43	-43
Sur opérations de change	28		28	53		53	27		27
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (1)			0	3 646	-327	3 319	1 768	-158	1 610
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	31 130	-2 173	28 957	69 402	-6 022	63 380	34 106	-2 725	31 381
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	919	-2	917	2 184	-40	2 144	1 054	-7	1 047
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>57 813</b>	<b>-8 113</b>	<b>49 700</b>	<b>121 736</b>	<b>-14 596</b>	<b>107 140</b>	<b>59 821</b>	<b>-7 615</b>	<b>52 206</b>

(1) Les commissions sur engagements de hors bilan jusque là affectées à la ligne "Commissions sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan" de la rubrique "Commissions nettes" ont été réaffectées aux lignes "Produits (charges) sur opérations avec les établissements de crédit", "Produits (charges) sur opérations internes au Crédit Agricole" et "Produits (charges) sur opérations avec la clientèle" de la rubrique "Produits et charges d'intérêts" (note 3.1). Le montant net de ces commissions s'élève à 3 319 milliers d'euros au 31/12/2011 et à 1 610 milliers d'euros au 30/06/2011

### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	6	1 476	-212
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	943	-1 319	719
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	121	242	189
Résultat de la comptabilité de couverture			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 070</b>	<b>399</b>	<b>696</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	11	11	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6	5	1
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	5	6	- 1
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	36 800	36 800	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	21 520	15 280	6 240
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	15 280	21 520	- 6 240
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>36 811</b>	<b>36 811</b>	<b>-</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	18	18	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	5	13	- 8
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13	5	8
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	25 838	25 838	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	16 482	9 356	7 126
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	9 356	16 482	- 7 126
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>25 856</b>	<b>25 856</b>	<b>-</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	20	20	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	7	13	- 6
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13	7	6
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	16 501	16 501	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	10 378	6 123	4 255
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	6 123	10 378	- 4 255
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>16 521</b>	<b>16 521</b>	<b>-</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus	551	11 710	11 149
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	3 050	2 930	2 797
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) **	-4 930	-48	
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances ***	38	5	5
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>-1 291</b>	<b>14 597</b>	<b>13 951</b>

\* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

\*\* dont 4 924K€ de dépréciation durable au titre de Sacam International et 6K€ au titre de CA Innove

\*\*\* remboursement par anticipation à l'initiative de l'émetteur

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-9	-10	-9
Autres produits (charges) nets	4 022	7 294	2 936
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>4 013</b>	<b>7 284</b>	<b>2 927</b>

### 3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	45 372	91 016	46 681
Impôts et taxes	3 993	7 638	3 430
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	55 827	110 804	53 609
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>105 192</b>	<b>209 458</b>	<b>103 720</b>

#### Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>30/06/2011</b>
Salaires et traitements (1)	25 023	49 012	24 700
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 449	5 155	2 399
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	186	1 905	590
Autres charges sociales	10 898	18 049	9 653
Intéressement et participation	5 143	9 854	6 528
Impôts et taxes sur rémunération	1 673	7 041	2 811
<b>Total charges de personnel</b>	<b>45 372</b>	<b>91 016</b>	<b>46 681</b>

(1) Dont indemnités liées à la retraite pour 56 K€ au 30/06/2012 contre 145 K€ au 31/12/2011 et 85 K€ au 30/06/2011

Dont autres avantages à long terme : Médailles du travail pour 26 K€ au 30/06/2012 contre 54 K€ au 31/12/2011 et 28 K€ au 30/06/2011

Dont charges relatives aux paiements à base d'action : néant au 30/06/2012 comme au 31/12/2011 et au 30/06/2011

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. L'entité n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

### 3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
<b>Dotations aux amortissements</b>	3 148	6 070	2 944
- immobilisations corporelles	3 108	5 936	2 874
- immobilisations incorporelles	40	134	70
<b>Dotations aux dépréciations</b>	-34	-135	-63
- immobilisations corporelles	-34	-124	-52
- immobilisations incorporelles		-11	-11
<b>Total</b>	3 114	5 935	2 881

### 3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-41 242</b>	<b>-75 923</b>	<b>-41 942</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-34 937	-68 078	-37 232
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-2 198	-30	-17
Autres actifs	-10		
Engagements par signature	-338	-530	-243
Risques et charges	-3 759	-7 285	-4 450
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>23 404</b>	<b>43 659</b>	<b>23 935</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	19 070	38 829	20 079
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	70	5	3
Autres actifs	6	332	332
Engagements par signature		160	197
Risques et charges	4 258	4 333	3 324
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-17 838</b>	<b>-32 264</b>	<b>-18 007</b>
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-841	-3 400	-556
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 171	1 272	1 043
Décotes sur crédits restructurés	-277	-240	-82
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
<b>Coût du risque</b>	<b>-17 785</b>	<b>-34 632</b>	<b>-17 602</b>

### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	-35	157	-21
Plus-values de cession	4	196	2
Moins-values de cession	-39	-39	-23
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>-35</b>	<b>157</b>	<b>-21</b>

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant	23 759	46 362	18 857
Charge d'impôt différé	-1 079	-3 441	1 917
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>22 680</b>	<b>42 921</b>	<b>20 774</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	62 440	36,10%	22 541
Effet des différences permanentes			2 224
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			-51
Effet des autres éléments			-2 034
<b>Taux et charge effectif d'impôt</b>		<b>36,32%</b>	<b>22 680</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	134 001	36,10%	48 373
Effet des différences permanentes			-2 913
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			-225
Effet des autres éléments			-2 314
Taux et charge effectif d'impôt		32,03%	42 921

Au 30 juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	72 810	34,43%	25 068
Effet des différences permanentes			-3 222
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			26
Effet des autres éléments			-1 098
Taux et charge effectif d'impôt		28,53%	20 774

### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
(en milliers d'euros)					
Variation de juste valeur		707	329		1 036
Transfert en compte de résultat		-1 837			-1 837
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					0
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)</b>	<b>0</b>	<b>-1 130</b>	<b>329</b>	<b>0</b>	<b>-801</b>
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)					0
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)</b>	<b>0</b>	<b>-1 130</b>	<b>329</b>	<b>0</b>	<b>-801</b>
Variation de juste valeur		-8 277	-470		-8 747
Transfert en compte de résultat		-1 839			-1 839
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				601	601
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)</b>	<b>0</b>	<b>-10 116</b>	<b>-470</b>	<b>601</b>	<b>-9 985</b>
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)					0
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)</b>	<b>0</b>	<b>-10 116</b>	<b>-470</b>	<b>601</b>	<b>-9 985</b>
Variation de juste valeur		489	-46		443
Transfert en compte de résultat		2 965			2 965
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				-940	-940
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)</b>	<b>0</b>	<b>3 454</b>	<b>-46</b>	<b>-940</b>	<b>2 468</b>
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)					0
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (1)</b>	<b>0</b>	<b>3 454</b>	<b>-46</b>	<b>-940</b>	<b>2 468</b>

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>30/06/2011</b>
Montant brut	2 778	(13 301)	(2 031)
Impôt	676	3 185	901
Total net	3 454	(10 116)	(1 130)

## 4. Informations sectorielles

### Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondant aux métiers de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- Banque de proximité en France.
- Activité de crédit bailleur

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30/06/2012		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Produit net bancaire</b>	<b>121 154</b>	<b>67 412</b>	<b>188 566</b>
Charges d'exploitation	-69 718	-38 588	-108 306
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>51 436</b>	<b>28 824</b>	<b>80 260</b>
Coût du risque	-9 827	-7 958	-17 785
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>41 609</b>	<b>20 866</b>	<b>62 475</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-35		-35
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>41 574</b>	<b>20 866</b>	<b>62 440</b>
Impôts sur les bénéfices	-15 065	-7 615	-22 680
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
<b>Résultat net de la période</b>	<b>26 509</b>	<b>13 251</b>	<b>39 760</b>
Intérêts minoritaires			
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>26 509</b>	<b>13 251</b>	<b>39 760</b>

	31/12/2011		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Produit net bancaire</b>	<b>260 128</b>	<b>123 741</b>	<b>383 869</b>
Charges d'exploitation	-143 706	-71 687	-215 393
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>116 422</b>	<b>52 054</b>	<b>168 476</b>
Coût du risque	-21 719	-12 913	-34 632
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>94 703</b>	<b>39 141</b>	<b>133 844</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	157		157
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>94 860</b>	<b>39 141</b>	<b>134 001</b>
Impôts sur les bénéfices	-29 104	-13 817	-42 921
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>65 756</b>	<b>25 324</b>	<b>91 080</b>
Intérêts minoritaires		1	1
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>65 756</b>	<b>25 323</b>	<b>91 079</b>

	30/06/2011		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
<b>Produit net bancaire</b>	<b>136 569</b>	<b>60 465</b>	<b>197 034</b>
Charges d'exploitation	-70 784	-35 817	-106 601
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>65 785</b>	<b>24 648</b>	<b>90 433</b>
Coût du risque	-12 347	-5 255	-17 602
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53 438</b>	<b>19 393</b>	<b>72 831</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-21		-21
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>53 417</b>	<b>19 393</b>	<b>72 810</b>
Impôts sur les bénéfices	-14 128	-6 646	-20 774
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
<b>Résultat net de la période</b>	<b>39 289</b>	<b>12 747</b>	<b>52 036</b>
Intérêts minoritaires			
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>39 289</b>	<b>12 747</b>	<b>52 036</b>

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 628	4 548
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	26 824	27 532
<b>Valeur au bilan</b>	<b>31 452</b>	<b>32 080</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>		

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	4 123	4 120
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 123	4 120
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	505	428
<b>Valeur au bilan</b>	<b>4 628</b>	<b>4 548</b>

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	26 824	27 532
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	26 824	27 532
- Actions et autres titres à revenu variable		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>26 824</b>	<b>27 532</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	507	430
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>507</b>	<b>430</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	507	430
<b>Valeur au bilan</b>	<b>507</b>	<b>430</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant

## 5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	131 086	2 357	179	94 252	3 414	362
Actions et autres titres à revenu variable	72 126	5 706	1 411	81 578	6 623	927
Titres de participation non consolidés	355 161	3 931	3 651	355 016	3 820	8 594
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>558 373</b>	<b>11 994</b>	<b>5 241</b>	<b>530 846</b>	<b>13 857</b>	<b>9 883</b>
Créances disponibles à la vente						
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>						
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>558 373</b>	<b>11 994</b>	<b>5 241</b>	<b>530 846</b>	<b>13 857</b>	<b>9 883</b>
<b>Impôts</b>		<b>-2 630</b>	<b>-417</b>		<b>-3 195</b>	<b>-306</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)</b>		<b>9 364</b>	<b>4 824</b>		<b>10 662</b>	<b>9 577</b>

### 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

#### Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	25 358	1 719
dont comptes ordinaires débiteurs sains	25 358	1 719
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	654	664
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances	6 742	7 167
<b>Total</b>	<b>32 754</b>	<b>9 550</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette</b>	<b>32 754</b>	<b>9 550</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires	48 046	12 319
Comptes et avances à terme	1 491 311	1 454 223
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés	24 611	24 618
<b>Total</b>	<b>1 563 968</b>	<b>1 491 160</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette</b>	<b>1 563 968</b>	<b>1 491 160</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 596 722</b>	<b>1 500 710</b>

#### Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	33 086	28 094
Autres concours à la clientèle	6 434 462	6 341 545
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	9 554	9 554
Titres non cotés sur un marché actif	1 716	1 675
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	24 548	23 294
Comptes ordinaires débiteurs	76 175	77 085
<b>Total</b>	<b>6 579 541</b>	<b>6 481 247</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-163 123</b>	<b>-158 077</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>6 416 418</b>	<b>6 323 170</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	759 206	755 714
<b>Total</b>	<b>759 206</b>	<b>755 714</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-24 102</b>	<b>-22 515</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>735 104</b>	<b>733 199</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>7 151 522</b>	<b>7 056 369</b>

## Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2012, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a apporté 2 553 460 K€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 1 815 296 K€ en 2011. La Caisse Régionale de Loire Haute Loire conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a apporté :

- 1 345 427 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 738 210 K€ en 2011;
- 87 120 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 190 671 K€ en 2011;
- 379 877 K€ de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 256 581 K€ en 2011;
- 741 036 K euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 629 833 K€ en 2011.

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	32 754				32 754
Institutions non établissements de crédit	738 143	7 179	-4 995		733 148
Grandes entreprises	1 030 735	43 513	-35 101	-14 319	981 315
Clientèle de détail	5 569 869	132 026	-99 387	-33 423	5 437 059
<b>Total *</b>	<b>7 371 501</b>	<b>182 718</b>	<b>-139 483</b>	<b>-47 742</b>	<b>7 184 276</b>
<b>Valeur au bilan</b>					<b>7 184 276</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 498 milliers d'euros

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	9 550				9 550
Institutions non établissements de crédit	715 949	6 402	-4 636		711 313
Grandes entreprises	1 019 808	49 241	-37 472	-11 915	970 421
Clientèle de détail	5 501 204	129 686	-94 680	-31 889	5 374 635
<b>Total *</b>	<b>7 246 511</b>	<b>185 329</b>	<b>-136 788</b>	<b>-43 804</b>	<b>7 065 919</b>
<b>Valeur au bilan</b>					<b>7 065 919</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 787 milliers d'euros

## 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>							0
<b>Créances sur la clientèle</b>	158 077		30 941	-25 897		2	163 123
dont dépréciations collectives	43 804		4 738	-800			47 742
<b>Opérations de location financement</b>	22 515		5 369	-3 782			24 102
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	1 159		2 198	-69		-1	3 287
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	5 133		4 930				10 063
<b>Autres actifs financiers</b>	190		10	-6			194
<b>Total des dépréciations des actifs financiers</b>	<b>187 074</b>	<b>0</b>	<b>43 448</b>	<b>-29 754</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>200 769</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>							0
<b>Créances sur la clientèle</b>	145 517		57 873	-45 311		-2	158 077
dont dépréciations collectives	28 121		17 483	-1 800			43 804
<b>Opérations de location financement</b>	18 413		13 186	-9 085		1	22 515
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	1 129		35	-5			1 159
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	5 085		48				5 133
<b>Autres actifs financiers</b>	501		21	-332			190
<b>Total des dépréciations des actifs financiers</b>	<b>170 645</b>	<b>0</b>	<b>71 163</b>	<b>-54 733</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>187 074</b>

## 5.5. Exposition au risque souverain

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire sur certains pays européens est présentée ci-après :

### Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne

#### Activité bancaire

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité bancaire européenne). Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, à la SFEF, au Trésor Public et Agence France Trésor.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

	Expositions nettes Activité Banque				Total activité banque brute de couverture	Couverture Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque nette de couverture
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)				
(en milliers d'euros)							
Grèce							
Irlande	1 699				1 699		1 699
Portugal							
Italie							
Espagne	2 098				2 098		2 098
Total	3 797	0	0	0	3 797	0	3 797

### Dettes souveraines brutes de couverture activité banque - Maturité

Banque (Portefeuille bancaire)

Expositions brutes (en milliers d'euros)	Maturités résiduelles						
	Un an	Deux ans	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Dix ans et plus	Total
Grèce							0
Irlande	62				1 637		1 699
Portugal							0
Italie							0
Espagne	86					2 012	2 098
Total général							3 797

## Dettes souveraines Activité banque – Variations

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Dépréciation	Tombées d'échéance	Cessions	Effet périmètre	Solde au 30 juin 2012
Grèce									0
Irlande	3 210			-4		-1 507			1 699
Portugal									0
Italie									0
Espagne	2 052			46					2 098
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 262	0	0	42	0	-1 507	0	0	3 797
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Activité Banque</b>	<b>5 262</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>-1 507</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 797</b>

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 30 juin 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves	Créances rattachées	Dépréciation	Tombées d'échéance	Cessions	Effet périmètre	Solde au 31 décembre 2011
Grèce									0
Irlande	3 232			-15		-7			3 210
Portugal									0
Italie									0
Espagne	2 099			-47					2 052
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 331	0	0	-62	0	-7	0	0	5 262
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	5 331	0	0	-62	0	-7	0	0	5 262

## 5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	3 000	3 205
dont comptes ordinaires créditeurs	1 190	1 274
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
<b>Total</b>	<b>3 000</b>	<b>3 205</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	290	24
Comptes et avances à terme	5 631 575	5 469 300
<b>Total</b>	<b>5 631 865</b>	<b>5 469 324</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 634 865</b>	<b>5 472 529</b>

### Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	1 609 956	1 680 450
Comptes d'épargne à régime spécial	19 240	17 504
Autres dettes envers la clientèle	1 001 075	912 182
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 630 271</b>	<b>2 610 136</b>

## 5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse	17 223	18 775
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	151 674	188 060
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>168 897</b>	<b>206 835</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	33 155	32 475
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>33 155</b>	<b>32 475</b>

Au cours du premier semestre 2012, aucun mouvement n'est intervenu sur les dettes subordonnées.

## 5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Valeur brute	410					3	413
Amortissements et dépréciations	-154		-9				-163
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>256</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>250</b>

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Valeur brute	412			-2			410
Amortissements et dépréciations	-138		-18	2			-154
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>274</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>256</b>

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

## 5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute (1)	143 495		3 117	-440		-3	146 169
Amortissements et dépréciations (2)	-95 435		-3 112	437			-98 110
<b>Valeur au bilan</b>	<b>48 060</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>48 059</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	61 587		8				61 595
Amortissements et Dépréciations	-26 480		-40			1	-26 519
<b>Valeur au bilan</b>	<b>35 107</b>	<b>0</b>	<b>-32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>35 076</b>

(1) Dont retraitement Crédit-Bail pour 3 500 K€ (valeur d'origine)

(2) Dont retraitement Crédit-Bail pour 1 202 K€ (cumul amortissements)

	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute (1)	139 301		5 029	-834		-1	143 495
Amortissements et dépréciations (2)	-90 383		-5 937	885			-95 435
<b>Valeur au bilan</b>	<b>48 918</b>	<b>0</b>	<b>-908</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>48 060</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	61 586		127	-127		1	61 587
Amortissements et Dépréciations	-26 484		-134	138			-26 480
<b>Valeur au bilan</b>	<b>35 102</b>	<b>0</b>	<b>-7</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>35 107</b>

(1) Dont retraitement Crédit-Bail pour 3 500 K€ (valeur d'origine)

(2) Dont retraitement Crédit-Bail pour 1 129 K€ (cumul amortissements)

## 5.10. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Risques sur les produits épargne logement (1)	6 219				-1 718		-1	4 500
Risques d'exécution des engagements par signature	5 639		338	-133				5 844
Risques opérationnels (2)	21 181		236					21 417
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (3)	627		258	-26				859
Litiges fiscaux (4)	364							364
Litiges autres (5)	5 442		497		-91			5 848
Participations	410		78	-122				366
Restructurations	0							0
Autres risques (6)	19 802		4 575	-233	-4 268		-1	19 875
<b>Total</b>	<b>59 684</b>	<b>0</b>	<b>5 982</b>	<b>-514</b>	<b>-6 077</b>		<b>-2</b>	<b>59 073</b>

(1) Voir note "EPARGNE LOGEMENT" ci-après.

(2) Provisions pour risque opérationnel destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement.

(3) Dont 859 K€ au titre de la provision pour médaille du travail.

(4) Provisions couvrant des redressements fiscaux déjà notifiés.

(5) Provisions couvrant essentiellement les litiges clientèle.

(6) Provisions couvrant les litiges autres que clientèle.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Risques sur les produits épargne logement (1)	7 310				-1 091			6 219
Risques d'exécution des engagements par signature	5 605		530	-335	-160		-1	5 639
Risques opérationnels (2)	19 596		1 585					21 181
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (3)	709			-54	-28			627
Litiges fiscaux (4)	364							364
Litiges autres (5)	5 117		1 299	-70	-904			5 442
Participations	399		123	-112				410
Restructurations	0							0
Autres risques (6)	15 882		7 940	-505	-3 516		1	19 802
<b>Total</b>	<b>54 982</b>	<b>0</b>	<b>11 477</b>	<b>-1 076</b>	<b>-5 699</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59 684</b>

(1) Voir note "EPARGNE LOGEMENT" ci-après.

(2) Provisions pour risque opérationnel destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement.

(3) Dont 627 K€ au titre de la provision pour médaille du travail.

(4) Provisions couvrant des redressements fiscaux déjà notifiés.

(5) Provisions couvrant essentiellement les litiges clientèle.

(6) Provisions couvrant les litiges autres que clientèle.

## Provision épargne-logement :

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

#### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	86 205	38 668
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	441 972	927 821
Ancienneté de plus de 10 ans	724 706	310 422
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>1 252 883</b>	<b>1 276 911</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>221 284</b>	<b>224 698</b>
<b>Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>1 474 167</b>	<b>1 501 609</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours fin de période hors prime d'état

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Plans d'épargne-logement :</b>	11 503	12 936
<b>Comptes épargne-logement :</b>	57 169	59 700
<b>Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>68 672</b>	<b>72 636</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	0	862
Ancienneté de plus de 10 ans	4 500	4 327
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>4 500</b>	<b>5 189</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>0</b>	<b>1 030</b>
<b>Total provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>4 500</b>	<b>6 219</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Le calcul de la provision est réalisé sur la base des encours à fin mai 2012 pour le 30/06/2012 et fin novembre 2011 pour le 31/12/2011.

La reprise de la provision épargne logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul.

Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des Plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité.

## 5.11. Capitaux propres

### ➤Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	<b>1 003 200</b>	<b>12,37%</b>	<b>0,00%</b>
Dont part du Public	995 610	12,28%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 854	0,04%	
Dont part Auto-détenue	4 736	0,06%	
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	<b>3 291 313</b>	<b>40,58%</b>	<b>0,00%</b>
Dont part Caisses Locales	1 263 636	15,58%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 027 677	25,00%	
<b>Parts sociales</b>	<b>3 816 197</b>	<b>47,05%</b>	<b>100,00%</b>
Dont 61 Caisses Locales	3 816 144	47,05%	94,99%
Dont 13 administrateurs de la CR	52		4,66%
Dont Crédit Agricole S.A.	1		0,35%
<b>Total</b>	<b>8 110 710</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des actions est de 3,82 euros et le montant du capital est 30 983 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

### ➤Dividendes

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a approuvé le versement d'un dividende net par action (CCI et CCA) de 2,65 € et des intérêts aux parts sociales de 3,10 %.

#### Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2008	2,57	2,57	0,14
2009	2,40	2,40	0,14
2010	2,55	2,55	0,12
2011	2,65	2,65	0,12

## Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 11 999 milliers d'euros.

## **6. Engagements de financement et de garantie**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>712 558</b>	<b>813 309</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		25 000
. Engagements en faveur de la clientèle	712 558	788 309
Ouverture de crédits confirmés	377 439	453 175
- Ouverture de crédits documentaires	10 769	11 192
- Autres ouvertures de crédits confirmés	366 670	441 983
Autres engagements en faveur de la clientèle	335 119	335 134
<b>Engagements de garantie</b>	<b>487 784</b>	<b>480 802</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	277 007	276 925
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	277 007	276 925
. Engagements d'ordre de la clientèle	210 777	203 877
Cautions immobilières	73 719	75 797
Autres garanties d'ordre de la clientèle	137 058	128 080
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>416 452</b>	<b>206 152</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	416 452	206 152
. Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 517 691</b>	<b>1 485 353</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	216 372	202 875
. Engagements reçus de la clientèle	1 301 319	1 282 478
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	260 017	260 009
Autres garanties reçues	1 041 302	1 022 469

## ***i. Reclassements d'instruments financiers***

- **Principes retenus par le groupe**

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par**

Comme les exercices précédents, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'a pas opéré en 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

## **8. Juste valeur des instruments financiers**

### **8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût**

	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Actifs</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 596 722	1 657 966	1 500 710	1 549 035
Prêts et créances sur la clientèle	7 151 522	7 088 573	7 056 369	6 988 083
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	423 588	427 821	399 099	388 072
<b>Passifs</b>				
Dettes envers les établissements de crédits	5 634 865	5 808 522	5 472 529	5 604 265
Dettes envers la clientèle	2 630 271	2 630 271	2 610 136	2 610 136
Dettes représentées par un titre	168 897	169 058	206 835	206 749
Dettes subordonnées	33 155	33 403	32 475	32 733

## 8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

### **Actifs financiers valorisés à la juste valeur**

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

	<b>Total 30/06/2012</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	<b>Total 31/12/2011</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>4 628</b>	<b>4 123</b>	<b>505</b>		<b>4 548</b>	<b>4 120</b>	<b>428</b>	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction	4 123	4 123			4 120	4 120		
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 123	4 123			4 120	4 120		
Actions et autres titres à revenu variable								
Instruments dérivés	505		505		428		428	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>26 824</b>		<b>26 824</b>		<b>27 532</b>		<b>27 532</b>	
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	26 824		26 824		27 532		27 532	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	26 824		26 824		27 532		27 532	
Actions et autres titres à revenu variable								
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>558 373</b>	<b>174 778</b>	<b>383 595</b>		<b>530 856</b>	<b>146 234</b>	<b>384 622</b>	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	131 086	131 086			94 252	94 252		
Actions et autres titres à revenu variable	427 287	43 692	383 595		436 604	51 982	384 622	
Créances disponibles à la vente								
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>11 348</b>	<b>11 348</b>			<b>11 570</b>	<b>11 570</b>		
<b>Total actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>601 173</b>	<b>190 249</b>	<b>410 924</b>		<b>574 506</b>	<b>161 924</b>	<b>412 582</b>	

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	<b>Total 30/06/2012</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques: <b>Niveau1</b>	Vélorisation fondée sur des données observables: <b>Niveau2</b>	Vélorisation fondée sur des données non observables: <b>Niveau3</b>	<b>Total 31/12/2011</b>	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques: <b>Niveau1</b>	Vélorisation fondée sur des données observables: <b>Niveau2</b>	Vélorisation fondée sur des données non observables: <b>Niveau3</b>
<i>(en milliers de euros)</i>								
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>507</b>	<b>2</b>	<b>505</b>		<b>430</b>	<b>2</b>	<b>428</b>	
Titres vendus à découvert								
Titres cotés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre								
Dettes envers la clientèle								
Dettes envers les établissements de crédit								
Instruments dérivés	507	2	505		430	2	428	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>								
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>16231</b>	<b>16225</b>	<b>6</b>		<b>10058</b>	<b>10050</b>	<b>8</b>	
<b>Total passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>16738</b>	<b>16227</b>	<b>511</b>		<b>10488</b>	<b>10052</b>	<b>436</b>	

- **Changements de modèles de valorisation**

La Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'a pas effectué de changement de valorisation

## **9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire**

Il n'existe pas d'éléments postérieurs à la clôture susceptibles de remettre en cause les résultats présentés ci-dessus

## **10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012**

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
<b>Établissements bancaires et financiers</b>							
LOIRE HAUTE-LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
CL LOIRE - HAUTE LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
<b>Sociétés de crédit bail et de location</b>							
COFAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
SIRCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
LOCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
<b>Divers</b>							
SCICA HL	France	Néant	Globale	100	100	100	100

## **PARTIE C - Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité des rapports financiers**

Je soussigné Gérard Ouvrier Buffet, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



A St Etienne, le 23 juillet 2012

Le Directeur Général  
Gérard Ouvrier-Buffet

## **PARTIE D - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés résumés**

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 au 30 Juin 2012

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1 – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## **2 – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

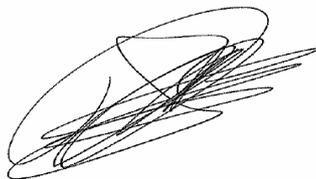
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Saint-Etienne et Lyon, le 2 Août 2012.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet ROYET

Pierre MARCON



Cabinet SEGECO

Francis BERTHON

